



le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°725 JEUDI 10 NOVEMBRE 1988 10,00 F

Bilan d'un referendum

10 ANS DE SURSIS POUR LA BOMBE



PTT
Il a les boules Quilès, et les postiers le trouvent un peu Longuet...
PAGE 4

CONGRÈS DU STC
En quatre ans, le syndicat des travailleurs corses s'est imposé comme la troisième force syndicale de l'île.
PAGE 6

QUÉBEC
Les Indiens Attikameks et Montagnais revendiquent un territoire utilisé par l'OTAN.
PAGE 8

SOCIAL
Coordinations face aux syndicats officiels.
PAGE 12

F°P. 2520

communiqués éditions

• SAINT-ETIENNE

L'émission « Rouge et Noir - Tribune libertaire », animée par le groupe Nestor-Makhno passera sur les ondes de Radio-Dio (89.6 MHz), à partir du vendredi 28 octobre à 13 heures.

• REIMS

Le groupe de Reims de la Fédération anarchiste vient de se créer. Pour le contacter, écrivez aux Relations intérieures qui transmettront votre message.

• CHARTRES

Le groupe libertaire Georges-Cochon de Chartres tient une permanence mensuelle le deuxième mercredi de chaque mois, de 20 h 30 à 22 h 30, au Cercle des sociétés, 6, rue Noël-Parfait, à Chartres.

• MONTARGIS

Les libertaires intéressés par la propagande anarchiste sur l'est du Loiret peuvent contacter la liaison FA de Montargis par l'intermédiaire des Relations intérieures qui transmettront.

• AUBENAS

Le groupe d'Aubenas de la Fédération anarchiste organise, le mardi 10 novembre 1988, à 21 h, au cinéma « Le Navire » une grande soirée. Au programme : musique chilienne, avec Fernando et Pierre ; projection du film de B. Baissat, « Aux quatre coins coins du Canard » ; débats, table de presse. Nous ne nous quitterons pas sans trinquer ensemble, entrée 40 F (boissons comprises).

• EVRY

Une liaison est en création sur Evry. Les libertaires d'Evry et de la région peuvent entrer en contact avec la liaison en écrivant aux Relations intérieures qui transmettront.

• NANTES

Le groupe de Nantes de la Fédération anarchiste continue son émission de radio (« Magazine libertaire ») sur Radio Alternantes (97.5 MHz), le samedi de 12 h à 13 h. Vous pouvez également commander le n° 4 du « Farfadet » contre 6 F en timbres en écrivant à : « Magazine libertaire » / Radio Alternantes, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes.

• LILLE

La « Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Broutchoux, a lieu tous les vendredis de 19 h 30 à 21 h sur Campus (91.4 MHz). Au programme : Louis Lecoin, le 11 novembre ; Haïti, le 18 novembre ; le rapport annuel d'Amnesty International, le 25 novembre ; pour une éducation différente, le 9 décembre. D'autre part, les camarades investis dans le domaine pédagogique (GFEN, ICEM, etc.) ou dans le syndicalisme enseignant (à la CFDT notamment) peuvent contacter le groupe Benoît-Broutchoux pour échange d'informations (FA, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille, tél. : 20.47.62.65).

• AFFICHE

La Fédération anarchiste vient de faire paraître une nouvelle affiche sur la campagne pour une répartition égalitaire des richesses. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 1 F l'exemplaire.

TRAVAILLEURS, CHÔMEURS, PRECAIRES

LUTTONS

- POUR GARANTIR A CHACUN L'ACCÈS AU logement, à la santé, à la culture, à un revenu décent.
- POUR UNE RÉPARTITION « égalitaire » des richesses.

FEDERATION ANARCHISTE
145, rue Amelot, Paris-11^e. Tél. 48.05.34.08.

AUTOCOLLANTS

Deux autocollants « Anarchie » et « Anarchisme » imprimés en deux couleurs (rouge et noir) sont disponibles aux prix de : 2 F l'unité, 1 F de 10 à 50 exemplaires et 0,50 F à partir de 50 exemplaires (plus les frais de port). Deux autocollants « Louise Michel » et « Humeurs Noires » sont disponibles (en noir et blanc) aux prix de : 1 F l'unité, 0,80 F de 10 à 50 exemplaires et 0,50 F à partir de 50 exemplaires (plus les frais de port). Vous pouvez vous les procurer à la librairie du Monde libertaire et auprès du groupe « Humeurs Noires », BP 79, 59370 Mons-en-Bareuil (chèque à l'ordre d'ALDIR).

• BROCHURE

Les éditions Partage Noir du groupe Flores-Magón viennent d'écrire une nouvelle brochure : « Anarchistes au combat ». On peut se la procurer au prix de 15 F.

Anarchistes au combat



Partage Noir

• « GRAFFITI »

Le numéro 5 d'octobre 1988 de « Graffiti », journal du groupe « Humeurs Noires » de Lille, est paru. Il est disponible au prix de 3 F à la librairie du Monde libertaire.



• « ALTERNATIVE LIBERTAIRE 49 »

Le numéro 17 d'Alternative libertaire 49, journal édité par le groupe FA d'Angers est paru. On peut se le procurer contre 4,40 F en timbres, ou mieux s'abonner : 30 F pour 4 numéros, à l'ordre de ADEIR, 8, rue Buffon, 49000 Angers.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Antimilitarisme : La préparation de la guerre, Les réfractaires en procès, Editorial — PAGE 4, Luttons : Les infirmières, PTT, Transports en grève à Saint-Etienne — PAGE 5, Société : Université : étudiants étrangers en lutte, La MNEF appelle à voter, Communiqué, En bref, Le suaire de Turin — PAGE 6, Social : Le deuxième congrès du STC, Corse : libération nationale et libération sociale — PAGE 7, Société : Vers la fin du travail, Clericalisme ou liberté — PAGE 8, Dans le monde : Québec, vers un nouveau contrat social ? — PAGE 9, Dans le monde : Chili, Israël, Roumanie — PAGE 10, Archives : Armando Borghi — PAGE 11, Expressions : Notes de lecture, Spectacle, Gala, Forum, Sélection de programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12, Social : Les coordinations, Coordination des personnels de l'éducation à Lille.

communiqués

• LILLE

Ecoles parallèles, collectifs parents-enfants, réseaux d'enseignements mutuels... Catherine Baker (auteur du livre « Les cahiers au feu ») nous emmène sur les chemins buissonniers d'une éducation différente le samedi 3 décembre, à 15 h, au Centre culturel Benoît-Broutchoux (1-2, rue Denis-du-Péage, Lille, métro Fives).

• TOULOUSE

Dans la série les anars vous invitent au cinéma, le groupe Albert-Camus de la Fédération anarchiste propose une soirée cinéma antimilitariste au ciné-club le Cratère (95, grande rue Saint-Michel), le jeudi 10 novembre, à 20 h. Au programme : « La chair à canon », de B. Duffort et M. Van Zek, et « Avoir 20 ans dans les Aurès », de R. Vautier.

• EVRY

La liaison d'Evry assure une vente du « Monde libertaire » chaque vendredi entre 17 h et 19 h à la gare d'Evry.

Souscription

Sous les pavés... un livre. Les émissions « Femmes libres », « Chronique du lundi », « Blues en liberté », « Chronique syndicale » de Radio-Libertaire, le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste fêtent les 20 ans de Mai 68 en allant à la rencontre de quelques-uns et quelques-unes de ces anonymes qui ont été les véritables « acteurs » et « actrices » de Mai 68. Les témoignages de nos rencontres seront publiés à l'automne prochain. Pour nous aider à les faire paraître, nous lançons une souscription de 50 F minimum. Les chèques sont à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Editions du Monde libertaire

Les éditions du Monde libertaire viennent de sortir deux nouveaux titres :
• Camillo Berneri, « OEuvres choisies » à 120 F ;
• Maurice Joyeux, « Sous les plis du drapeau noir », (le tome II de « Souvenirs d'un anarchiste ») à 120 F.
On peut se procurer ces ouvrages à la librairie du Monde libertaire au 145, rue Amelot, 75011 Paris, ou bien les commander par correspondance (prévoir un supplément de 10,90 F dans ce cas-là).

Cycle de cours sur l'anarchisme

La Commission propagande des Relations intérieures organise une série de cours sur l'anarchisme. Ceux-ci aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste et seront l'occasion de discussions.

- le 15 novembre : « La question de l'Etat », conceptions anarchistes et conceptions marxistes ;
- le 22 novembre : « L'anarchisme et le monde du travail », méthodes d'intervention et pratiques libertaires de l'action directe ;
- le 29 novembre : « Les anarchistes dans les mouvements révolutionnaires », l'anarchisme à l'épreuve de l'histoire ;
- le 6 décembre : « Comment lutter et s'organiser aujourd'hui ? », l'action au quotidien.

Ces cours auront lieu le mardi à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e (métro Blanche).

Fédération anarchiste

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre :

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande de routage.

COMMÉMORATION

Un 11 novembre comme les autres

C'EST une bonne chose de désarmer. Serions-nous tous d'accord ? Au même moment où les Etats lançaient la semaine internationale du désarmement (du 24 octobre au 29 octobre), la France procédait à une explosion nucléaire, qui éclaire avec éclat ses engagements symboliques pour ladite semaine.

Il fut un temps où ce genre d'essai faisait voler en éclat toutes les petites phrases circonstancielles sur la paix et mettait la politique du gouvernement socialiste à l'épreuve de la vérité. « Avec le nécessaire changement de mentalités », tant réclamé par le protocole Hernu-Savary, « afin que la volonté de défense soit la traduction d'un élan populaire » (dixit Hernu, ministre des armées, 1983), la poursuite des essais nucléaires sur le sol polynésien ne rencontre plus d'obstacles politiques.

Aujourd'hui, la botte socialiste continue de piétiner le visage de la Polynésie. Une Polynésie coupée en deux, entre le « Oui à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie » (des socialistes) et le « Non à la bombe » (des Tahitiens) : la France mène deux politiques différentes dans une même région. Les dernières expériences atomiques du 25 octobre 1988, comme les précédentes, n'ont qu'un objectif : la mise au point d'armes nouvelles. En effet, les armes déjà existantes n'ont nullement besoin d'être testées. C'est généralement en canon que président, gouvernement, opposition et militaires déclarent que les expériences (nucléaires) se font en territoire français et, protestations ou pas, nos essais continueront. Nous voilà avertis.

Le souvenir de la guerre de 1914-1918

L'Etat est né de la force militaire, il s'est développé en se servant de cette force, et c'est logiquement sur cette force militaire qu'il s'appuie pour maintenir sa toute-puissance. Cette méthode compliquée et très coûteuse de suicide orchestrée par tous les Etats, riches ou pauvres, nous laisse supposer les conséquences tragiques pour l'humanité toute entière.

Cette année, les misérables rescapés fêteront le 70^e anniversaire de l'armistice, certains même seront pour l'occasion décorés pour la « générosité qui pouvait aller jusqu'au don de soi » (Hernu, NDLR). Cette « paix » retrouvée en 1918 nous est resservie chaque année en ce 11 novembre. Défilés militaires et cérémonies commémoratives vont se succéder. A l'instar du 14 juillet, la Grande Muette est au premier rang. On va ressortir « notre » arsenal devant une assemblée commémorative constituée des représentants des pays qui nous ont apporté leur soutien. Hier, colonies françaises ou pays alliés, il ne sera pas rare de trouver dans la tribune officielle des couleurs de peau à faire frémir celle de Le Pen, en souvenir de ceux qui furent aux côtés du « poilu » dans l'orgie organisée. N'oublions pas les Indochinois débarquant aux côtés des Tahitiens, des Africains, des Réunionnais, des Malgaches et qui — bien avant le feu du front — connurent les difficultés du climat européen.



Cette commémoration annuelle est pour l'armée et le gouvernement une façon d'exhiber sa force militaire. Nous aurions pu croire à une journée consacrée à la paix, ce qui serait plus logique. Mais, depuis 70 ans, nous subissons directement et indirectement les conséquences de ce conflit meurtrier tant sur le plan

économique, financier, démographique, politique, etc.

« L'amour sacré de la patrie » nous est remis au goût du jour par la politique entreprise par les socialistes. De l'armée moderne de Jaurès au soldat-citoyen de Charles Hernu, la politique militariste socialiste s'appuie sur l'élan populaire, alors que l'opposition en faisait l'affaire des élites et des spécialistes.

Cet élan ne va pas forcément de soi. Il faut donc accrocher les wagons à la motrice étatique. Le récent « ministre des conflits futurs » — Chevènement — roule sur la même voie que ses prédécesseurs : Giraud et Hernu. Le don de chacun à la collectivité peut aller jusqu'au don de soi : la patrie — leur patrie — efface l'intérêt individuel au profit de l'intérêt « transcendant de la nation ». La chasse à l'insoumis, aux réfractaires, aux réformés est ouverte. Chevènement va leur trouver un emploi, avec ou sans uniforme, tout en prétextant l'égalité des citoyens.

Cette soumission à l'autorité acquise (idéologiquement ou de façon répressive), l'Etat se donne les moyens de financer ses projets en faisant voter le budget militaire.

Budget 1989

Le vote à l'Assemblée nationale a eu lieu mercredi 2 novembre. Les élus de l'UDF et du RPR se sont abstenus — par principe — tandis que les communistes, opposés au budget militaire de fraîche date (mais d'accord pour le projet Rafale...), se sont opposés à l'adoption des crédits. Ceux-ci s'élevaient pour 1989 à 182 milliards de francs (+ 4,64%). Un tiers des dépenses vont au nucléaire, conformément à l'esprit de la loi de programmation militaire (1987-1991). Ces dépenses concernent les recherches des armes pré-stratégiques (1). Pour arracher le vote à l'Assemblée en sa faveur, Chevènement a ressorti les couplets du patriotisme lyrique : « L'armée doit mieux faire corps avec la nation, de son côté la nation doit mieux reconnaître les mérites de son armée » (sic).

On fond dans la contradiction. Si, aux yeux du ministre, les socialistes sont « pacifiques », cela ne

veut pas dire qu'ils sont « pacifistes ». La langue de bois de Chevènement cherche à dissiper les malentendus qui opposent la base du PS, les gaullistes et l'UDF, qui reproche que la défense ne soit plus la priorité des priorités.

La commémoration du 70^e anniversaire de l'armistice sera l'occasion pour le gouvernement socialiste et l'Etat français de ranimer « l'élan patriotique » — au moment où il poursuit ses essais nucléaires dans le Pacifique — en développant les programmes militaires : le char Leclerc, l'hélicoptère franco-allemand, le programme Rafale et la modernisation des sous-

marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE).

Une toile de fond qui prouve une fois de plus la folie des gouvernants, prêts à fêter à l'avance leurs prochains crimes.

JEAN-FRANÇOIS (Montmorency)

(1) Ce sont des engins nucléaires de faible puissance (obus, par exemple) destinés par leur usage à mettre en garde un éventuel agresseur. On comprend aisément tous les dangers de l'utilisation de ces armes : contrairement aux armes dites de dissuasion, elles sont ouvertement destinées à être utilisées.



EDITORIAL

NICHÉS dans leurs résidences de fonction près des temples du pouvoir républicain, nos politiciens tricolores sont perplexes : pourquoi le pays semble gagné par l'apathie électorale ? La fièvre abstentionniste gagne du terrain. Après le camouflet des cantonales, la claque du referendum va résonner longtemps et son onde de choc poussera sans doute les journalistes et commentateurs à de savantes interprétations. C'est que le langage des professionnels de la chose publique lasse le plus grand nombre. Habités qu'ils étaient à vivre sur le cochon de voter, les politiques ne perçoivent pas le message abstentionniste. Au-delà du désintérêt, le pays s'éloigne peu à peu des joues électorales par absence d'un enjeu réel, par indifférence pour une alternative trop manichéenne et simpliste pour être honnête.

Depuis le mois d'octobre, tour à tour le Chili, l'Algérie et la France auront eu droit à un referendum. Trois régimes politiques différents : une dictature de droite, une dictature de gauche et notre bonne vieille démocratie française, et dans chaque cas la classe politique dominante aura sollicité l'avis de la population avec le même style : question similaire, alternative simpliste avec en filigrane un exercice supposé de démocratie, une preuve de largesse de ces régimes soudain référendivores.

C'est un peu comme si les élites dirigeantes de ces trois pays avaient quelque déshonneur, quelque faute à racheter. La bonne conscience passe par un plébiscite réussi. Echec relatif pour Pinochet au Chili ; Chadli, l'assassin d'octobre, essaie quant à lui de se faire oublier, détournant les feux de l'actualité sur les enjeux de son referendum-bidon et jetant un voile pudique sur les responsabilités politiques au pays des 500 morts, des tortures et du parti unique.

Et la France dans tout ça ? Chez nous, on n'est pas des sauvages. A Ouvéa, l'armée française s'est comportée avec honneur : pas d'exécutions, pas de tortures puisqu'on vous le dit. Et ce referendum, s'il avait pleinement réussi, eut été un coup d'éponge, un rachat des erreurs commises par le gouvernement passé (de droite) et couvertes par le président de la République (de gauche).

On nous accusera de prendre nos désirs pour des réalités. Mais nous persistons à penser que parmi les 63% d'abstentionnistes, il y avait des citoyens exaspérés par les magouilles et les calculs carriéristes. Et d'autres encore, révoltés qu'après la boucherie d'Ouvéa la classe politique, dans un silence complice, enterré une affaire où l'armée française a brillé par sa sauvagerie. Mais que peut-on attendre d'une armée à Santiago, à Alger ou à Ouvéa ?

La gauche est de retour

LE 20 juillet 1988 a été votée à la chambre des députés la loi d'amnistie marquant le retour de la gauche au pouvoir. En plus des actes de petite délinquance ou des infractions au code de la route, celle-ci doit théoriquement concerner les objecteurs de conscience en situation irrégulière. Environ 400 d'entre eux trahissent de procès en procès, de tribunaux en tribunaux, depuis 1983, date de la reprise de la répression contre les antimilitaristes.

Drôle de gag

En ce qui concerne les objecteurs, le bilan de la répression n'est pas trop lourd, malgré des peines de prison ferme jusqu'à un an. En effet, aucun n'a été encore emprisonné, grâce au soutien extérieur et aussi grâce à l'utilisation minutieuse et obstinée de toutes les astuces juridiques. Beaucoup de procès sont soit cassés, soit reportés. Les juges préfèrent ne pas endosser les répercussions de la loi et renvoient le problème devant le législateur. Jusqu'à aujourd'hui, les objecteurs ont donc surtout réussi à gagner du temps et tous attendaient avec impatience le texte de la loi d'amnistie.

Depuis quelques semaines, le ministère de la Solidarité essaie de régler le problème des objecteurs de conscience en situation irrégulière en leur proposant l'amnistie, mais à une condition. Et laquelle ! Qu'ils acceptent d'effectuer leur service civil, et ceci avant la fin décembre 1988. Contrairement à 1981, où tous les objecteurs avaient vu leur situation régularisée sans aucune contrepartie, le pouvoir actuel ne veut pas céder face aux réfractaires.

En effet, toute personne ayant dépassé les 29 ans se voit déchargée des obligations du service national sauf si elle est considérée en état d'insoumission, de désertion ou non recensée. Dans ce cas, la limite d'âge est repoussée à 34 ans. La démarche du ministère est donc claire : le but recherché est d'isoler les plus irrédutibles des insoumis et surtout de pas céder aux revendications des objecteurs pourtant maintes fois défendues devant les tribunaux.

La riposte

Afin de préparer la riposte, la Coordination de soutien aux réfractaires s'est réunie le week-end de la Toussaint à Laval. Une trentaine de comités locaux y

étaient représentés. Il a été décidé de ne pas céder aux pressions et aux chantages du ministère de la Solidarité, et surtout de conserver coûte que coûte une démarche unitaire face aux futurs procès qui ne sauraient tarder.

Dans ce but, un rassemblement sera organisé devant le ministère de la Solidarité le 9 décembre, veille du 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme, afin de faire pression pour que tous les réfractaires à l'armée puissent bénéficier de la loi d'amnistie sans concession.

Mais pour briser encore plus l'unité des réfractaires, le ministère se sert d'une loi déjà utilisée : le chantage à l'emploi. En effet, toute personne qui emploie un insoumis ou un déserteur est passible des tribunaux et risque une peine d'emprisonnement de 6 mois à un an ferme et une amende de 20 000 F. Cette démarche a déjà été utilisée contre des réfractaires de la Fonction publique, dont quelques-uns ont perdu leur emploi. La généralisation de cette pratique sera sans doute l'ultime coup de grâce contre les objecteurs pour les faire céder.

FRANCIS

DIALOGUE SOCIAL

Il a les boules Quilès !

A PRÈS les grèves des centraux parisiens et les centres de tri, ce sont maintenant les chauffeurs de la DMT (direction matériel transport) qui entrent à leur tour dans la danse. L'enjeu était la disparition pure et simple du service par son transfert sur des transporteurs privés.

La DMT, ce sont les camions jaunes qui, jour et nuit, font la liaison du courrier entre les bureaux et centraux d'arrondissements et les centres de tri des bureaux-gares. Un service qui, il y a encore quelques années, couvrait chaque département et qui s'est réduit comme une peau de chagrin. Ce sont d'abord les liaisons de province qui ont été remises à des transporteurs privés, puis plus récemment la banlieue. Aujourd'hui, seul Paris et quelques grandes métropoles relèvent encore des « camions jaunes » et la DMT est complètement menacée de disparition avec les 1 500 chauffeurs routiers et les 900 camions qui restent actuellement en service. Cette suppression progressive du service s'est accompagnée d'une remise en cause de la qualification professionnelle réelle et des spécificités des chauffeurs. Avec le maintien dans le service public, ce sont les deux premières revendications des

chauffeurs. Mais elles portent également sur une requalification et sur les salaires.

Un ministre sourdine

A contentieux lourd, durcissement du conflit. Et la lutte des chauffeurs, renouant avec la tradition ouvrière de l'action directe, est caractéristique de ce durcissement. Dans un premier temps, les chauffeurs se sont emparés des camions qu'ils ont promenés un peu partout dans Paris. Puis ils s'en sont servis pour bloquer l'accès des centres de tri des bureaux-gares parisiens et celui de la RP, rue du Louvre. Enfin, ils ont pris le contrôle du centre de « dispatching » d'Asnières d'où sont réparties les différentes courses d'acheminement par camions, semant ainsi la confusion chez les transporteurs privés utilisés pour briser la grève. Dans les centres, l'accueil a été très favorable, et à chaque tentative de l'administration, aussi bien à Paris-Louvre RP qu'à Montparnasse, de dégager les camions par la force, c'est l'ensemble du personnel des centres qui s'y est opposé.

Du côté de l'administration, chaque chauffeur a reçu une lettre l'avisant que les méthodes utilisées relevaient du détournement

de matériel et étaient passibles de poursuites pénales. Menace demeurée vaine, signe d'un malaise et d'un mécontentement très profonds et qui s'accroissent. Les négociations, laborieuses et souvent interrompues du fait de la direction, ont néanmoins avancé avec le maintien de la DMT dans le service public. Mais rien de sérieux sur les salaires et les qualifications. Car ceci se traite au niveau du ministère, et pour l'instant Quilès s'obstine à ne voir dans les mouvements qui se succèdent que des conflits locaux. Il a les boules Quilès, et les postiers le trouvent un peu Louquet. Il continue à jouer le pourrissement, préférant investir dans les circuits parallèles pour casser les mouvements de grève que satisfaire les revendications.

Tandis qu'à Paris le conflit se durcit et menace de s'étendre, le centre de tri de Lille-Lézennes mettait fin à 15 jours de grève avec un gain de 21 effectifs et quelques queues de cerises. A noter l'attitude des instances bureaucratiques CFDT : l'appel à l'ouverture des grilles et la dissolution de sa section locale dénoncée comme jusqu'aboutiste.

G C



Les « jeudis noirs » des blouses blanches !

MÊME si la grève reconductible avait cessé dans de nombreux établissements hospitaliers, suite à l'assemblée générale de la coordination nationale infirmière du 23 octobre, le mouvement après la Toussaint se poursuivait. Certes, une pause avait été enregistrée lors du pont du 1^{er} novembre, mais les rues de Paris s'égayaient à nouveau des slogans des divers personnels de la Santé, ce jeudi 3 novembre. En effet, c'est à l'heure où le mouvement s'essouffle que la liaison entre les catégories a pu se réaliser : le mouvement infirmier, sans doute, mûri au cours

des « jeudis noirs ». L'appel commun se concrétisait donc par un cortège unique et une même banderole. Et quand Krasucki voulut, avec son service d'ordre rapproché, se mettre en fête de la manifestation, plusieurs rangs d'infirmières l'en empêchèrent : les gros bras de la CGT ne purent que reculer et reprendre leur place dans le cortège CGT. Si les autres centrales syndicales apparaissent comme traîtresses pour avoir signé les mesures proposées par Evin, la CGT ne peut guère en tirer bénéfice : personne n'est dupe des manœuvres de récupération. Mais la population, solidaire encore,

ment des secrétaires médicales — classées de manière aberrante en catégorie C, alors qu'elles sont embauchées depuis de nombreuses années avec le bac F8 (1) —, les différentes catégories revendiquent un véritable statut, une revalorisation salariale, une amélioration de leur formation, de meilleures conditions de travail et un accroissement des effectifs. L'on pourrait dire aisément que c'est le corps des revendications pour tous les personnels de la Santé, du personnel ouvrier en passant par les administratifs jusqu'aux soignants.

« Jeudis noirs » ?

Ainsi le ministère a, enfin, accepté d'ouvrir un calendrier de négociations pour certaines catégories oubliées et de l'avancer pour d'autres. Dès le 10 novembre, les discussions vont s'ouvrir pour les kinés, les ergothérapeutes et les psychomotriciens. D'autres dates sont, dès à présent, prévues pour les autres paramédicaux et médicotéchniciens. Reste en suspens, bien évidemment, le résultat de ces négociations lié d'ailleurs au mode choisi : en parallèle, sûrement, entre les fédérations syndicales et les représentants des collectifs et coordinations.

D'autres « jeudis noirs » sont envisagés : le 10 novembre, jour d'ouverture de ces négociations et jour d'action nationale pour les personnels de psychiatrie, mais aussi le 1^{er} décembre, premier jour d'application des accords Evin. Entre temps, le 14 novembre, sera discuté le budget de la Santé à l'Assemblée nationale.

Autant d'échéances pour dire que tout ne rentrera pas dans l'« ordre » dans les hôpitaux et les cliniques immédiatement : le contentieux sur les salaires et sur les conditions de travail est à peine entamé.

L N (Gr. Pierre-Besnard)

(1) Rappelons-nous des luttes des secrétaires médicales en 1985, des manipulateurs radio en 1984.

La grève des transports en commun stéphanois

A U moment où cet article est rédigé, la grève des transports en commun de l'agglomération stéphanoise en est à son dixième jour. Depuis le 26 octobre les tramways, bus et trolleybus ne sortent plus du dépôt.

Les revendications soutenues par tous les syndicats (CGT, CFDT, FO et autonomes) sont du genre modestes et tout ce qu'il y a de classique : 3% d'augmentation du salaire au lieu des 1,3% obtenus, soit 1,7% de plus ; c'est-à-dire le strict maintien du pouvoir d'achat. En voilà, dirait Tonton, qui ne demandent pas tout, tout de suite ! Les tramways réclament aussi l'embauche immédiate de personnels supplémentaires car les effectifs actuels ne permettent pas la prise de tous les jours de congé. La direction doit plus de 8 000 journées de repos.

La dégradation d'un service public

Les usagers se sont bien aperçus, eux aussi, de la dégradation du service public provoquée par la compression des effectifs. Depuis 1980, la fréquence des dessertes a diminué constamment, parfois de 50%. Sur certaines lignes, le service s'arrête le soir de plus en plus tôt ; si bien que les habitants de certains quartiers populaires ne peuvent aller au spectacle en soirée. Dans la même période, le prix du carnet de dix tickets a augmenté de 140%. Dans les tramways, pour mieux empiler les voyageurs aux heures de pointe, les grands chefs ont eu l'idée géniale de supprimer une partie des sièges. Il suffisait d'y penser !

En résumé salariés et usagers sont bien roulés... dans la politique de rentabilité à outrance de la TRAS ; société à qui le syndicat intercommunal de l'agglomération a confié la gestion des transports. Il y a des jours avec et des jours sans ticket de grève ; si bien que quelques véhicules sortent parfois du dépôt. Les jaunes sont pour la plupart des

petits chefs et des contrôleurs, ce qui n'est pas sans risque. Ainsi, il était question de confier un bus à quelqu'un qui n'avait pas touché un volant depuis cinq ans. D'autres se trompent parfois dans leur itinéraire.

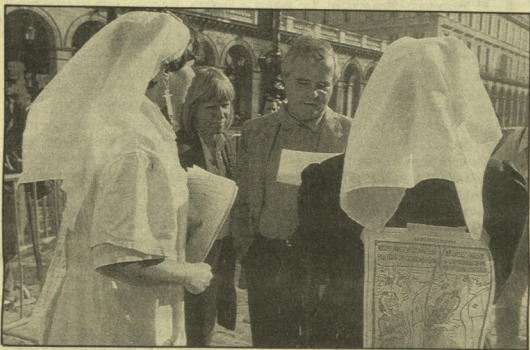
La direction de la TRAS et la municipalité UDF-RPR de Saint-Etienne jouent le pourrissement et attisent le mécontentement du public, en soulignant que ce sont les plus défavorisés qui sont touchés le plus. Dubanchet, le maire de Saint-Etienne, dont la pensée est bien en harmonie avec sa silhouette louis-philipparde, a refusé de recevoir des délégations avant la Toussaint ; tout occupé qu'il était à inaugurer les chrysanthèmes dans tous les monuments aux morts et cimetières de la ville en compagnie des anciens combattants.

Une prime anti-grève

Aux dernières nouvelles, le PDG du trust gestionnaire venu de Paris a proposé des miettes, et notamment une prime exceptionnelle de 400 francs pour tous ceux qui n'ont aucune absence pour maladie, accident ou grève. Les tramways ont rejeté catégoriquement ces propositions dérisoires et provocatrices. On n'a pas fait grève, disent-ils, pour obtenir une prime... anti-grève ! Tandis que sept syndicats sont entraînés en référent pour « entraver la liberté du travail », l'ensemble du personnel manifeste une grande résolution.

Les gros boutiquiers du centre-ville, paralysés par les embouteillages, commencent à grogner. Ces gens-là constituent l'électorat privilégié de Dubanchet et compagnie. Peut-être cela contribuera-t-il à faire évoluer la situation. On dit que finalement la prime de 400 francs serait attribuée à tous, mais les grévistes trouvent que cela ne fait pas le compte.

S BASSON



du conflit, mais une certaine « démobilité » l'a conduit à comprendre que « l'union fait la force ».

L'union fait la force

C'est donc à l'appel, non seulement de la coordination nationale des infirmières, mais aussi de la coordination des aides-soignants et agents des services hospitaliers, du collectif national des kinés et ergothérapeutes, de la coordination médico-technique, du collectif des psychomotriciens et orthophonistes, du collectif des établissements psychiatriques d'Ile-de-France (le CEPIF 1), et de la coordination des personnels de la Santé, que 50 000 personnes ont défilé à Paris en ce 6^e « jeudi noir des blou-

n'était pas présente : il est vrai que l'heure et le jour n'étaient pas favorables.

Quant à la réponse d'Evin, ce jour-là, c'est un « non » catégorique : il ne reviendra pas sur l'accord signé par les syndicats, ce serait les désavouer et ouvrir toute grande une porte aux revendications de toutes les catégories. Par contre, le lendemain, il accepta de l'entrebaïllier pour les professions paramédicales, dans la rue ce jour-là, et tout autant déterminées que les infirmières : il est vrai que, depuis un mois, divers collectifs et coordinations se mettaient en place, appelaient à des grèves des soins ou des actes médico-techniques pour des revendications similaires à celles des infirmières. Outre un reclasse-

en bref...en bref...

• **FONDATION PI.**
Seize personnes de la Fondation PI (centre de soin de psychiatrie institutionnelle) sont en grève de la faim depuis cinq jours. Elles revendiquent : la reconnaissance de la convention d'aide sociale de l'établissement (tutelle d'Etat depuis 23 ans) ; la reconnaissance du statut d'établissement de soins psychiatriques ; la revalorisation du prix de la journée (actuellement de 681 F par jour, alors qu'un hôpital psychiatrique touche 1 700 F par jour). Mais la Fondation PI n'a pas seulement des revendications matérielles. Elle se place d'emblée sur le terrain des droits de l'homme et exige que les malades dits mentaux soient reconnus comme personnes « dignes et responsables en droit et qu'ils puissent quérir. » Les grévistes de la faim sont installés au temple protestant de Nantes, place Edouard-Normand, et sont déterminés à aller jusqu'au bout pour que vive la Fondation PI.

• **SOUTIEN.**
Jean-Philippe Casabonne passe en procès le 1^{er} décembre, à l'Audiencia national, à Madrid. Arrêté le 6 juillet 1987 à cause d'une adresse de vacances donnée à des réfugiés basques, il risque entre 6 et 12 ans de prison pour : « collaboration à bande armée ». Pour faire pression sur les autorités espagnoles et françaises, vous pouvez : écrire au comité de soutien à J-P Casabonne (BP 60, 33031 Bordeaux cedex) pour recevoir du matériel d'information et de soutien (dossiers, revues de presse, cartes, affiches) ; envoyer le télégramme suivant : « Acquiescement pour Jean-Philippe Casabonne », au président de la République française et au Premier ministre d'Espagne (Palacio de la Moncloa, Madrid) ; participer aux manifestations : le 17 novembre à Bordeaux, le 19 novembre à Paris et le 1^{er} décembre à Paris.

• **CARTES DE SOUTIEN.**
Des cartes postales ont été éditées pour venir en soutien à Roger Knobelspiess ; la série de 9 cartes est en vente au prix de 60 F, port compris. Pour tout renseignement : Encore Lui, 10, rue des Trois-Portes, 75005 Paris.

• **ALGÉRIE.**
Le collectif « Halte à la répression » en Algérie proteste contre le fait que TF1 et A2 refusent de couvrir les grèves de la faim actuelles (devant l'ambassade d'Algérie). La coordination « Solidarité avec le peuple algérien » tient une permanence téléphonique au 16 (1) 43.49.55.88.

Un service régulier
et pratique
l'abonnement

Communiqué

A Nantes, le week-end de la Toussaint, trois personnes sans droit de 31, 57 et 59 ans ont été retrouvées mortes de froid sur des bancs publics de square. Ce sont les premières victimes du froid, et surtout de la misère sociale. Cette situation est plus que révoltante lorsque l'on sait qu'à Nantes, il y a actuellement des centaines de logements inoccupés.

Gr. de Nantes

UNIVERSITÉ
A Saint-Denis...

QUEL recours reste-t-il à des étudiants étrangers, lorsqu'ils ont tout tenté pour obtenir leur inscription dans une faculté française et qu'ils se sont heurtés à des mensonges, devenus des refus ? La grève de la faim. C'est du moins cette ultime forme de lutte qu'ont engagée quatorze étudiants, essentiellement marocains et tunisiens, à la faculté de Paris VIII-Saint-Denis. Leur grève de la faim, commencée le 25 octobre dernier, s'est transformée, le 2 novembre, en occupation des lieux. Le jeune se poursuit à présent dans les locaux de l'administration et prend des dimensions graves, puisque trois des grévistes ont déjà dû être hospitalisés. Pas pour longtemps : face au chantage de l'hôpital — « nous ne vous soignerons que si vous arrêtez la grève » —, les étudiants ont préféré renoncer aux soins et rejoindre leurs camarades.

Universités françaises :
interdites aux étrangers

Chaque année, des étudiants étrangers se voient interdire l'accès aux universités françaises. Le cas de Paris VIII n'est donc pas exceptionnel mais comporte toutefois quelques spécificités. En 1982, la police est intervenue si brutalement auprès des étudiants étrangers coupables d'avoir occupé les locaux pour demander leur inscription que l'un d'eux est tombé par une fenêtre du quatrième étage... et n'a pas survécu. Suite à ce meurtre, la faculté a

mis en place un système de dérogation à la réglementation de pré-inscription, pour les étudiants étrangers. Le système a fonctionné jusqu'en 1987, date à laquelle madame Demichel, présidente — communiste — de la faculté, a aboli la commission de dérogation.

L'an dernier, les étrangers ont néanmoins pu obtenir quelques recours. Mais cette année, lorsque 40 étudiants ont demandé cette dérogation, ils se sont entendus répondre que la décision relevait du recteur ou du ministre. Rectorat qui a superbement renvoyé la balle à la présidence de l'université. Cette fois, le discours a été plus clair, Mme Demichel expliquant qu'elle ne voulait pas voir Saint-Denis devenir une « poubelle » (1), et prétendant que Saint-Denis compte 35% d'étrangers... Mme Demichel comptabiliserait-elle les Beurs, qui ont suivi toute leur scolarité en France, sur la liste des étrangers ? Lors de sa seconde rencontre avec les étudiants, le rectorat s'est lui aussi montré plus clair : les étrangers étant en situation irrégulière ne peuvent être inscrits. Eternel délire kafkaïen pour les étrangers qui ne peuvent obtenir de titre de séjour que s'ils sont inscrits en faculté, et qui ne peuvent être inscrits que s'ils ont un titre de séjour...

Une grève de la faim
illimitée

Les étudiants avaient déjà suivi deux grèves de la faim, de 24 et 72

heures, les 13 et 18 octobre derniers. En désespoir de cause, après la énième fin de non-recevoir de la présidence, quatorze d'entre eux ont donc opté pour une grève de la faim illimitée. Jusqu'à présent, les organisations et syndicats étudiants — à l'exception de la CLÉA (1) — se contentent d'un soutien des plus formels et se gardent bien de mobiliser leurs troupes sur la question. Un collectif d'étudiants s'est néanmoins constitué, pour assumer la protection des grévistes, en particulier la nuit et durant les week-ends durant lesquels les étudiants en grève risquent de se retrouver seuls face aux vigiles... Mais, après plus de dix jours de grève de la faim, les étudiants étrangers faiblissent. Il est donc de plus en plus urgent que le soutien se renforce... et que la présidence cède.

- Pascale CHOISY

(1) Coordination des lycéens et étudiants anarchistes.

DERNIÈRE MINUTE

Les étudiants étrangers en grève de la faim ont finalement obtenu gain de cause et doivent être inscrits. La vigilance reste de mise après cette victoire.

ANTICLÉRICALISME

Le carbone 14 et le suaire

C'ÉTAIT pourtant une bonne combine qui favorisait depuis plus de six cents ans le commerce des images pieuses et des scapulaires et permettait, ces dernières décennies, à quelques pseudo-scientifiques de se faire mousser avec la bénédiction onctueuse de l'association des malfaiteurs ecclésiastiques.

En 1902, un prétendu prof d'anatomie à la Sorbonne — qui avait certainement trouvé ses diplômes dans une pochette-surprise — présentait un « travail » devant l'académie des sciences... que celle-ci s'empressa de ne pas publier. Néanmoins James Guillaume, justement indigné qu'elle ait accepté d'écouter ce mauvais comique, poussa un coup de gueule en rappelant « la naïve légende d'un autre saint-suaire », celui de Besançon dont il décrit la fin cruelle : mise en charpie décidée par la Convention. Il concluait son article en souhaitant, naïvement, que le même sort advînt à celui de Turin (1). Ce n'est malheureusement pas demain la veille.

L'histoire
d'une supercherie

C'est vers 1357 qu'apparut dans l'église de Lirey (diocèse de Troyes) un linge maculé, don de Jeanne de Vergy, dont le curé du lieu affirmait qu'il avait enveloppé le corps de leur seigneur après sa prétendue descente de croix. Rapidement, deux évêques successifs de Troyes dénoncèrent cette supercherie visant à soulager les fidèles de leur menue monnaie et interdirent l'exposition de la sainte guenille pendant une trentaine d'années. Mais Jeanne de Vergy épousa l'oncle du futur pape Clément VII... qui obligea, en 1390, l'évêque récalcitrant à se taire sous peine d'excommunication. Ah ! c'était le bon temps où les curetons faisaient la loi.

Après diverses tribulations, le drap crasseux aboutit à Turin vers

la fin du XVI^e siècle. Il y est exposé périodiquement pour faire s'éclater de connerie dévote quelques millions de gogos.

Que de balivernes imbéciles les calotins ont pu entasser sur ces quatre à cinq mètres carrés de lin tissés ! Le sottisier de l'imaginaire crédule est incommensurable et d'une banalité à désespérer les meilleurs auteurs de SF passés, présents et à venir. Henri Broch s'est efforcé d'en dresser l'inventaire (2) et ce n'est pas triste.



Ils tergiversaient, les porteurs de mitres, pour donner quelques échantillons à analyser.

Depuis trente à quarante ans, en archéologie, on se sert de la proportion de carbone 14 (isotope radioactif) contenue dans un produit d'origine organique pour connaître approximativement la date de sa fabrication. La méthode est utilisable de cinq siècles jusqu'à trente à quarante millénaires, et il a bien fallu qu'ils y passent. Les résultats ont confirmé les prévisions raisonnables : le lin ayant servi à tisser le prétendu linceul du prétendu sauveur, prétendument crucifié il y a environ deux mille ans, a poussé vers la fin du XIII^e ou le début du XIV^e siècle.

La gêne de certains commentateurs, pris entre la cruauté des résultats et leurs regrets dévots, fait vraiment peine à voir. *Sciences et Avenir* essaye de noyer le poisson dans un article traitant en général des faux (3), le programme de leur machine à traitement de textes ignorant probablement les mots « supercherie » et « escroquerie ». Les réformateurs pieux du *Monde* se contorsionnent pour trouver encore quelque « mystère » à ce qui n'est qu'une œuvre d'artiste(s) du Moyen Age utilisée par... des escrocs ecclésiastiques (si vous voulez bien me pardonner ce pléonasme).

Des résultats cruels

Quant à l'évêque de Versailles, « le plus grand spécialiste en France du saint-suaire de Turin » (4) selon ses dires, il est « déçu par rapport à l'hypothèse (...) la plus plausible, à savoir que ce linceul ait pu envelopper le corps du Christ ». N'importe quoi ! Et Guillaume était trop optimiste : ce foutu drap va demeurer un objet de piété, non plus comme « suaire », mais comme représentation du suaire. Admirable tour de passe-passe de l'illusionnisme clérical continuant d'alimenter le puits sans fond de l'obscurantisme des cultes.

Toutefois ceux qui s'étaient auto-proclamés sindonologues (5) vont devoir bientôt trouver un autre dada. Carbone 14 est sans pitié.

Marc PRÉVOTEL

(1) James Guillaume, *Etudes révolutionnaires, PV Stock, Paris 1902, 198-212.*

(2) Henri Broch, *Le paranormal, Seuil, Paris 1985, 43-68.*

(3) *Sciences et Avenir*, n° 500, octobre 1988, 26-31.

(4) *Le Monde*, 15 octobre 1988.

(5) *La sindonologie serait la « science » étudiant le « saint-suaire ». Foutre !*

Les « messagers
de la fraternité »

RÉCEMMENT, des adhérents de la MNEF ont dû être surpris de recevoir un dépliant vantant les mérites du « oui » au referendum du 6 novembre.

Surpris, car ce prospectus électoral est signé par 100 notables étudiants qui se considèrent comme les « messagers de la fraternité ! ». Ces « messagers » ont « l'avenir pour projet ». Car, pour eux, en Nouvelle-Calédonie, il y a création de nouvelles institutions (les provinces) ayant « un programme de développement économique et social », ils veulent « tourner les pages du passé » et rendre possible « le libre choix » du statut du territoire.

Comme vous le constatez, rien que du concret et surtout pas de démagogie.

Qui sont ces 100 « messagers » ? Après chaque nom suit le « titre » de la personne. On trouve des élu(e)s à toutes sortes de conseils universitaires, des « syndicalistes » (sic) et des « mutualistes » (resic) étudiants et des responsables de diverses associations religieuses (catholiques, protestantes et isarélites), etc. La vérité, c'est que par « syndicalistes », il faut comprendre membres de la majorité socialiste de l'UNEF-ID, et par « mutualistes » permanents à la MNEF, de toute façon, ce sont les mêmes.

Tous ces signataires représentent un lobby socialiste dans le milieu universitaire, et ils exploitent leur syndicat et leur mutuelle pour le parti.

En vrac, on peut trouver : A. Bauer, P. Campinchi, D. Leschi, I. Martin, T. Sampan et J-C Worms (l'un des deux étudiants ayant participé au rapport *Demain l'Université* de Jacques Valade) et encore bien d'autres arrivistes.

C N

Les CRS
à Jussieu

« Il n'y a pas de quotas d'étudiants étrangers dans les facs ». Pourtant, ils doivent affronter de nombreux problèmes ; en plus des renouvellements de cartes de séjours et autres saloperies de l'Etat.

Pour un certain nombre d'entre eux, les administrations des facs « égarant » les dossiers, demandent des papiers supplémentaires, la preuve de leur « situation régulière », les renvoie de bureau en bureau, etc.

A Jussieu, Paris VI et VII, une vingtaine d'étudiants étrangers se sont vus refuser l'inscription, leurs dossiers — présentés depuis juin — n'étant pas examinés par l'administration. Vendredi 28 octobre, ils occupent la présidence de l'université de Paris VII. A 21 h 30, ils sont délogés brutalement par des flics en civil et un escadron de CRS. Résultat : tabassage et deux étudiants à l'hôpital.

Mercredi 2 novembre, plusieurs centaines d'étudiants assistent à une assemblée générale pour obtenir l'inscription des étudiants étrangers et protester contre l'intervention des flics dans la fac (appelés par Nadine Forest, présidente de l'université de Paris VII). Après l'assemblée générale, la présidence est de nouveau occupée.

Enfin, vendredi 4 novembre, les étudiants obtiennent leur inscription.

C N

CORSE

Deuxième congrès du STC

Le congrès d'un syndicat est un moment important dans la vie de cette organisation quand elle est récente et en plein développement. Invités au 2^e congrès du STC, nous étions curieux de mieux connaître ces militants qui n'ont pas hésité à créer en 1984 une nouvelle organisation syndicale, combative, internationaliste, pratiquant la démocratie directe... Mais qui sont donc ces syndicalistes qui n'hésitent pas à braver les foudres du patronat, de l'Etat et... des confédérations continentales ?

Dans la salle du congrès, une banderole annonce la couleur : « *Liberazione sociale* ». Avant tout, le STC analyse que « le mouvement qui conduit les salariés à s'organiser dans des syndicats indépendants des structures étatiques est un mouvement international », ajoutant que « fidèle à son caractère internationaliste, le STC se doit d'ouvrir sa réflexion à l'analyse des grands

mouvements qui traversent la classe ouvrière aujourd'hui. » Un syndicat se réclamant de l'internationalisme, voilà qui devient de plus en plus rare dans un mouvement ouvrier devenu dominé par le chauvinisme, l'allégeance aux Etats, aux partis, voire au capitalisme...

L'Etat français, parlons-en, car il apparaît de suite en arrivant à Ajaccio : 5 bateaux de guerre, une grande caserne, la préfecture entourée de caméras de surveillance... Dans le cadre d'un pays colonisé, les travailleurs subissent une double exploitation, économique et culturelle. Poursuivant ce constat, le STC souhaite que les travailleurs soient l'élément moteur dans le combat pour la libération sociale et nationale. Enfin, rappelant l'échec de 1993 au niveau européen, il affirme que les grandes luttes sociales et les mouvements populaires passeront par la mobilisation contre les plans de la

CEE. Cette lutte doit permettre au STC de resserrer les liens avec les dernières colonies françaises, les peuples opprimés et les organisations progressistes en Europe afin de « *construire progressivement une alternative à l'Europe du capital* ».

Ce souci d'ouverture et d'échanges est confirmé par la présence au congrès de nombreux invités : outre la Fédération anarchiste, la CNTF et diverses organisations d'extrême gauche, le LAB (syndicat basque), la CSS (syndicat sarde), les diverses composantes d'Unità sont intervenues en ouverture. Par ailleurs, le Syndicat des correcteurs CGT a envoyé un message de solidarité. Il est à noter également que, symboliquement, le congrès était placé sous la présidence d'honneur des militants du STC emprisonnés.

Pascal BEDOS

POUR analyser objectivement la situation corse, il est nécessaire de mettre de côté un certain nombre de clichés folkloriques qui camoufle la réalité sociale et historique.

La Corse considérée de tout temps comme un pays improductif, assisté et touristique, est une image à ranger au placard. Cette situation a été créée de toutes pièces par le colonialisme français qui a bloqué tout développement autogène de la région, créant ainsi une dépendance économique garante de sa survie. « *Il y a 100 ans, et malgré l'ordonnance taxant les produits insulaires à l'exportation, la Corse produisait tout ce dont elle avait besoin. (...) Aujourd'hui qu'en est-il ? La Corse ne produit pratiquement plus rien. (...) (Elle) importe ainsi plus de 7 milliards de marchandises. Cela veut dire que chaque année, la Corse paie à la France 7 milliards de marchandises qui représentent 70 000 emplois.* » (1).

Nationalisme et évolution

Tout cela s'est traduit par une désertification de l'île — de 320 000 habitants en 1900, la population est tombée à 160 000 en 1957 — et par une concentration de l'activité. En 1985, les chiffres de l'INSEE comptabilisaient près de 62 000 salariés répartis essentiellement (à 70%) dans le secteur tertiaire (commerce, services, etc.).

En réaction à cette évolution constituant une sorte de « génocide », le mouvement nationaliste est né en Corse d'un désir de réappropriation culturelle et politique. Cependant l'aspect social du phénomène nationaliste ne s'est réellement concrétisé que lors de la création en 1984 de structures syndicales, associées au sein d'Unità nazionalista à l'organisation politique (A Cuncolta nazionalista) et aux diverses associations culturelles ou non. Citons, entre autres, le SCI (Syndicat des enseignants corses), le SCA (agriculteurs), la FCCA (commerçants et artisans), l'ALC (lycéens), l'APC (association de parents), et le STC (Syndicat des travailleurs corses).

« *A partir du moment où le STC est apparu, il y a eu des créations de sections un peu partout, des conflits ont commencé et connu une issue favorable. Nous nous sommes rendus compte qu'un besoin existait, que cela répondait à un besoin de la classe ouvrière en Corse d'avoir à sa disposition, comme outil, une organisation syndicale indépendante.* » (interview de Bernard Trojani, secrétaire général, Monde libertaire n° 704 et 705, des 21 et 28 avril 1988).

Des luttes pour construire

Au cours de ces quatre ans, le Sindicato di i travagliadori (STC) s'est développé (2 000 adhérents, une centaine de sections), devenant ainsi une réalité incontestable

en Corse (17% des voix aux dernières élections prud'homales, le classant en troisième position : CGT, 42%, et FO, 20%).

L'année 1987-1988 a été riche en événements, à travers eux ce syndicat s'est affirmé comme une force motrice au sein du monde du travail : constitution avec l'ensemble des organisations syndicales d'un collectif de défense de la liberté de la presse (affaire FR3), reclassement des salariés licenciés de l'entreprise GRANICORSE, gain de cause sur l'ensemble des revendications des travailleurs des PTT, conflit de la LMR à Corte (solidarité des travailleurs corses et immigrés) (2), occupation de l'hôpital d'Ajaccio au mois de mai, conflit à la clinique de l'Ospedale pour la revalorisation des salaires et la mise en conformité de l'établissement, etc.

Ces luttes récentes rejoignent celles qui ont précédé des manutentionnaires de Balagne (obtention de la 5^e semaine de congé, 50% d'augmentation), des marins du « Ville de Corte », du personnel de la Société ajaccienne de surveillance (transports de fonds) qui a abouti à la création d'une coopérative pour sauvegarder l'emploi...

Si le STC s'est développé rapidement et dans divers secteurs (domaines de la santé, du commerce et de la distribution, maritime, presse et information, activités de service et PME), ce syndicat reste une organisation jeune qui avoue souffrir d'un manque de formation des militants, de l'absence d'un organe de presse, de difficultés financières et des divisions léguées par l'histoire et les traditions spécifiques à la Corse. Ce deuxième congrès (le premier ayant eu lieu en 1985), tenu les 29 et 30 octobre à Ajaccio, était donc d'importance puisque constituant une étape dans la maturation d'un syndicat s'étant plus affirmé par ses luttes que par une analyse sociale et des projets de société.

Le STC, à notre avis, n'a pas manqué ce rendez-vous et, malgré les difficultés, saura continuer à construire un mouvement social révolutionnaire et indépendant de tout parti.

Pascal BEDOS

(1) Extrait de « *Dépendance économique : une situation éminemment inégalitaire* », texte adopté lors du congrès.

(2) Notons à ce sujet que le STC, syndicat nationaliste, vise à regrouper tous les travailleurs « corses » : d'origine corse, française ou étrangère. « Le STC lutte contre le racisme et la xénophobie, il a pour vocation de rassembler tout travailleur et toute travailleuse se reconnaissant dans (ses) objectifs, quelles que soient par ailleurs son origine ethnique et ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses ». (Art. 5 des statuts adoptés par le 2^e congrès).

CONGRÈS DU STC

Un bilan et des perspectives

PENDANT deux jours de débats très denses (2 séances de nuit !), parfois passionnés, de nombreux textes ont été adoptés ; présentés par des sections ou des militants, ils traduisent bien la réalité économique et sociale de la Corse dans les divers domaines, PTT, FR3, cheminots, transports, Santé, écologie...

Le texte d'orientation générale, rédigé en commun le dimanche par diverses sensibilités, comporte une plate-forme revendicative réclamant notamment la parité (1) des salaires avec le continent, la suppression des TUC et SIVP, un développement économique autogène. Les diverses motions présentées en fin de congrès traduisent la solidarité envers les organisations syndicales et mouvements populaires opprimés, les syndicats des colonies françaises, le peuple algérien...

Mais ce sont surtout les statuts, qui ont donné lieu à une confrontation de plusieurs conceptions du syndicalisme, qui méritent d'être détaillées car c'est la charte qui fait l'identité d'une organisation aussi bien pour ceux qui y adhèrent, que pour ceux qui l'abandonnent de l'extérieur.

Les statuts adoptés

Objectif du syndicat : « *Le STC a pour objectif de combattre, jusqu'à leur abolition, toutes les forces de l'exploitation sociale, qui*



sont liées à la domination de type coloniale subie par la Corse et au mode de production capitaliste ».

Libération sociale-libération nationale : « *Libération sociale et libération nationale étant deux aspects indissociables et complémentaires de son propre combat, le STC prend toute sa place dans le cadre global de la lutte du peuple corse pour son émancipation.* »

« *L'originalité du STC dans le cadre de la lutte de libération de la Corse consiste dans sa nature de classe ; en toutes circonstances, le STC, en-dehors de l'Etat et du patronat, défend les intérêts fondamentaux des travailleurs.* »

Fonctionnement. Section syndicale d'entreprise : « *La section est l'organisme de base qui fonde le syndicat, l'organisme élémentaire de la démocratie ouvrière.* »

Congrès : « *Doit se réunir au moins une fois tous les trois ans, Les sections sont directement représentées au congrès, en fonction du nombre de leurs adhérents.* »

Conseil national : « *Est composé de l'ensemble des représentants des sections ; afin d'éviter l'étouffement des petites sections, chaque section y a une voix ; tout adhérent peut assister aux réunions du Conseil national sans voix délibérative ; C'est l'instance décisionnelle du syndicat entre deux congrès ; il siège 4 fois par an.* »

Commission exécutive nationale : « *Est chargée d'appliquer les décisions du congrès et du Conseil national.* Elle comprend 8 représentants des unions locales et 5 secrétaires nationaux, dont le secrétaire général, élus par le congrès. « *Ses membres ne peuvent être élus aux mêmes fonctions pendant plus de 6 ans.* »

Union locale : « *Réunion des sections par secteur géographique, c'est un lieu de débat, de confrontation des expériences, de formation militante, elle est l'élément dynamique de la coordination horizontale du syndicat.* »

Secteur (facultatif) : « *Les sections d'un même secteur économique*

Il y avait là des risques de corporatisme (syndicats professionnels) et de centralisme (rôle politique de la Commission exécutive, moindre rôle des sections sur les revendications) que les militants des confédérations « représentatives » sur le continent connaissent bien.

Une disposition de ce texte a été incluse, par amendement, dans les statuts votés : alors qu'initialement les membres de la Commission exécutive élus en congrès étaient tous présentés par les unions locales, il a été ajouté un 2^e collège élu directement, qui ne représente aucune structure. Bien qu'on puisse avoir confiance dans les militants du STC pour préserver la démocratie directe, ainsi que dans l'éthique de ses dirigeants, on ne peut s'empêcher de se rappeler le rôle joué par les élus de ce type de collège dans certaines structures CFDT ; ceux-ci, s'estimant légitimés par le congrès, refusent tout contrôle, tout compte-rendu de mandat entre deux congrès ; d'autre part la majorité dans un congrès a ainsi la possibilité de minimiser la représentation des autres sensibilités (2) ; c'est la porte ouverte à l'« homogénéisation » des directions syndicales, chère aux bureaucrates cédétistes.

L'indépendance du syndicat

Cet aspect essentiel pour tout militant souhaitant participer à la mise en place d'un instrument d'émancipation pour la classe ouvrière est abordé dans deux articles, tant vis-à-vis des partis politiques que de l'Etat.

« *Les mandats nationaux de la Commission exécutive sont incompatibles avec la fonction de maire, conseiller régional, député, sénateur, ainsi qu'avec toute appartenance à la direction d'un parti politique quel qu'il soit.* »

« *Ce combat s'interdit toute forme de compromission, de collaboration, d'intégration avec ou dans des organismes, des institutions ou de simples démarches dont la finalité tendrait directement ou indirectement à remettre en cause cette nature de classe.* »

SERGE

NOTES

STC, 25, rue Napoléon, 22200 Bastia (16.95.31.23.13) ; STC, 1, rue de Pietrina, 20000 Ajaccio (16.95.22.05.94).

(1) Salaires en Corse inférieurs de 15%, alors que le coût de la vie est de 15% supérieur !

(2) C'est ce qui s'est passé à ce congrès, la minorité refusant de présenter des candidats aux 2 postes sur 5 laissés par la majorité, celle-ci hérita des 3 secrétaires nationaux... à son corps défendant.

que peuvent se donner les moyens d'élaborer une stratégie commune... »

Le débat sur les statuts

Un autre texte, présenté par des militants de Bastia, comportait certains points de divergence :

- La section « soutient les revendications élaborées par le STC » alors qu'elle les élabore dans les statuts adoptés.
- La Commission exécutive est une instance politique et exécutive.
- Des syndicats professionnels doivent être mis en place.

RMI

Vers la fin du travail

On le sait bien, le revenu minimum d'insertion (RMI) est une duperie. Mesure d'urgence pour préserver une façade de paix sociale, il s'insère dans la logique d'une précarité gérée par l'Etat. Les bas revenus se multiplient et pérennisent la société duale. En soi, se battre pour un RMI au moins égal au SMIC ne change pas fondamentalement les données, même si l'avantage matériel est sensible.

Mais peut-on changer ces données ? C'est bien toute la problématique anarchiste. Et en attendant, la société duale assortie du RMI est-elle la seule solution ? Cette société duale serait un pur produit de la crise et du chômage. Il suffirait d'attendre naïvement la fin de l'une et l'autre pour voir nos revenus augmenter. Comme si le problème était là.

Depuis longtemps déjà, nous savons que le plein emploi des « Trente glorieuses » était un accident de l'histoire, que la règle est au chômage perpétuel et organisé. En définitive, la crise n'aura servi qu'à faire basculer l'économie des pays industrialisés dans une phase « stable », « normale » où le mot chômage est à bannir dans ce qu'il comporte de provisoire, de transitoire.

Donc, cette réalité durable du sous-emploi généralisé est incontournable. Tant mieux ! Puisque nous allons vers la fin du travail. Là encore rien de bien nouveau, nos hommes d'Etat en parlent très tranquillement.

Partage du travail, partage des revenus

Ce qui a changé, c'est bien le développement du machinisme. Nous nous équipons en robots de plus en plus performants. D'ores et déjà, des usines fonctionnent sans ouvriers, et ce qui paraît timide aujourd'hui sera, dans cinq ou dix ans, un mouvement de fond. Il y aura encore moins de travail et par conséquent un « temps libéré » qui aura cru en proportion. La question n'est plus : « Comment résorber le chômage ? » ; mais serait plutôt : « Comment prendre le bon virage,

traiter socialement le replaçage à coups de RMI.

Partager le travail a au moins un avantage, celui de préserver la valeur « travail » si opératoire dans notre culture. En 1988, les hommes et les femmes se définissent toujours en présentant leur situation professionnelle. Nous ne sommes pas des individus mais des carrières, des *curriculum vitae* que l'on donne à voir, que l'on met en scène pour le regard de l'autre.

Mais il n'est pas question de partager le travail si on ne partage pas les revenus. Aspect d'autant plus impossible à étudier qu'il s'agit de travailler moins, mais également de conserver le même revenu ! La quadrature du cercle se résoud dès lors que l'on considère que le salaire n'est qu'une partie du revenu.

Ces dernières années, un certain nombre de pistes ont été lancées dans l'indifférence générale, pour résoudre cette difficile question d'un temps partiel de travail accompagné des revenus d'un temps plein. Des solutions partielles existent, dans le cadre du système, qu'il faut pouvoir combiner pour obtenir un revenu global à l'aide du travail salarié, du « deuxième chèque » et de « l'autonomique ».

De quoi s'agit-il ? Le travail et son salaire, on connaît. Pour un mi-temps, le salaire est diminué de moitié. C'est déjà 50% d'assuré.

Le deuxième chèque

Pour Guy Aznar, membre de Synapses et auteur de *Tous à mi-temps*, les organismes publics doivent verser le deuxième chèque, complémentaire du salaire, sous forme de revenu indépendant du travail. Les allocations chômage et le RMI sont des exemples parmi d'autres de revenus indépendants de la production. Le raisonnement est simple. La richesse d'un pays n'est pas seulement due au travail humain mais, de plus en plus, la conséquence de l'équipement en machines ultra-performantes. Mais d'où viennent les ressources nécessaires au financement du deuxième chèque ?

chômeur de moins, le deuxième chèque ne compense pas encore intégralement le salaire précédemment versé. Cette solution ne change rien à la production des richesses mais répartit le travail et libère du temps.

Dominique Taddei, alors député du Vaucluse, a proposé, lui, d'augmenter la production des richesses. En étudiant deux branches industrielles importantes : textile-habillement et industries électriques et électroniques, il dégage le financement de la réduction du temps de travail par une meilleure utilisation des équipements. Là encore, l'idée n'est pas neuve et soulève bien des interrogations sur les conditions de travail. Pour Dominique Taddei, il faut impérativement dissocier le temps de travail machine du temps de travail humain.

Dans son étude, il démontre qu'à la place d'une semaine machines et hommes de 39 h, si les machines tournaient 60 h pour deux équipes de 30 h (on double les emplois), ce serait 100 000 emplois gagnés la première année et 365 000 en cinq ans. Le produit intérieur brut augmenterait respectivement de 1,3% et de 2,4%. Les gains obtenus compenseraient à 100% la perte de 9 h de salaire. C'est le revenu robotique. Dans les entreprises où ce système fonctionne, les 35 h de travail sont payées fréquemment 38 h.

Dans l'état actuel des choses, cette solution, appliquée entreprise par entreprise, revient à faire payer par le patron le revenu robotique, la retombe concrète des gains de productivité est parfois difficile à apprécier.

Pour surmonter ces difficultés d'application, c'est la collectivité publique qui devrait payer (par exemple grâce aux économies réalisées sur les prestations chômage de la solution Michel Albert).

En effet, si Michel Albert n'agit pas sur l'augmentation de la richesse nationale, mais bien sur la « trésorerie du chômage », Dominique Taddei, en faisant tourner les machines, accroît cette même richesse mais se heurte à la généralisation de son système face aux difficultés de trésorerie, justement.

Le deuxième chèque, qui va compenser la perte de salaire, est le produit de la combinaison des solutions Michel Albert et Dominique Taddei. Là où le deuxième chèque est intéressant, c'est qu'il permet de reléguer aux oubliettes le RMI (instrument de la société duale) en renonçant à cette coupure sociale entre les actifs, les dynamiques et les exclus que l'on assiste en distribuant les miettes du festin.

L'autonomique

Mais Guy Aznar ne se contente pas du salaire et du deuxième chèque, il aborde un concept, un troisième revenu non monétaire : l'autonomique. Puisque nous allons vers la fin du travail et que nous allons disposer d'un temps libre considérable, il serait bon d'utiliser à fond les nouvelles technologies.

L'autonomique, c'est le couplage de la nécessité d'un revenu avec le temps libre et son corollaire : le « travail libre » (celui qu'on fait pour son plaisir !). Pour Guy Aznar, l'autonomique, « C'est petit et moderne » et cette vie économique est à ne pas confondre avec le travail au noir, rémunéré et dans le circuit monétaire. « La réalité psychologique de l'autonomique consiste à répondre au besoin de chacun de mettre de l'affectivité dans ce qu'il fait ». C'est aussi la

problématique des sociologues du temps libre ou des loisirs, comme Roger Sue ou Joffre Dumazedier. Ils ont bien souligné cette vitalité du travail libre (notamment des classes populaires) avec l'investissement des tondeuses à gazon et le règne du kit, dans l'ameublement par exemple. En volume, ce revenu non monétaire n'est pas négligeable. Guy Aznar systématise l'autonomique. « Son champ d'extension est théoriquement très vaste : de l'ordinateur à la bétonnière, de l'automobile au pain quotidien, du vêtement à l'électronique. Cela va de la réparation des pannes des appareils domestiques à la cueillette par soi-même des fraises et des pommes en passant

par le garage où chacun vient réparer sa voiture. »

Voilà quels sont les trois revenus, il y en a d'ailleurs d'autres, qui permettent dans le cadre du système économique actuel de partager le travail en conservant le même niveau de vie, le tout dans une logique qui n'est pas celle de la société duale.

Bien évidemment, ces solutions partagent le travail mais ne changent rien d'autre. Cet ensemble ne touche pas à la hiérarchie, aux conditions de travail, aux décisions sur son travail, à l'éventail des salaires, etc. Mais on pourrait peut-être s'en occuper ?

Marc DERHENNE

DE SCORSESE AU RU 486 :

Cléricalisme ou liberté

Les faits parlent d'eux-mêmes : le cléricalisme est toujours un ennemi. Chaque fois qu'on l'oublie il se charge, heureusement, de nous rappeler son existence.

Un cinéaste — qui se dit chrétien — commet un mauvais film. C'est son droit. Et le notre de l'ignorer ou de dire et d'écrire ce que nous en pensons. Mais il est intolérable que, pour des raisons d'ordre théologique, la bande de malfrats du clergé (soutenue, en l'occurrence, par ses homologues islamiques) cautionne en sous-main des nervis incendiaires pour s'opposer à la diffusion de ce film.

Une entreprise pharmaceutique met au point un produit qui — peut-être — va rendre service à des femmes piégées. Nous ne nous faisons aucune illusion sur les mobiles d'une entreprise capitaliste, ni sur les pressions économiques qui feraient « oublier » les effets secondaires possibles. Tous les arguments scientifiques doivent être pris en compte, mais seulement eux. Il est intolérable que la même bande de malfrats se pose en donneuse de leçons et, pour des raisons uniquement idéologiques, utilise ses réseaux d'influence pour saborder le produit.

Nous n'accepterons pas que les ensoutanés, même en veston, s'arrogent le droit de régenter nos vies.

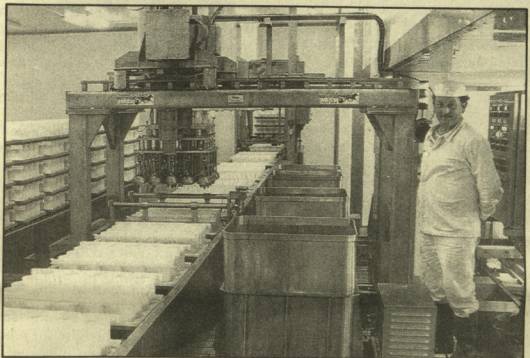
Mais ne jouons pas les rouleurs de mécaniques : nous avons à faire face à une offensive planétaire des cléricaux, qui utilisent tous les prétextes pour phagocytter les « hommes de bonne volonté » et les impliquer insidieusement dans leur combat hégémonique. Tous ceux qui se laisseront aller à la naïveté des « états d'âme » se feront engluer, deviendront « des idiots utiles ».

Quand Wojtyła s'en vient à Strasbourg pour caresser dans le sens du poil les parlementaires européens, il travaille à la mise en place de l'Europe vaticane.

Quand le même Wojtyła, plus Lustiger, Decourtray, tous leurs pairs et sous-fifres enfourchent le cheval de bataille de « la défense des droits de l'homme », c'est qu'ils ont délibérément choisi de continuer les guerres de religion par ce moyen plus adapté aux circonstances. Leur objectif est toujours de nous enchrister. Ils ne se soucient que des droits de l'homme catholique, et encore à condition qu'il soit à leur botte.

N'oublions jamais que lorsqu'un cléricail — et les plus apparemment sympathiques sont les plus dangereux — nous parle d'amour, c'est qu'il prépare un mauvais coup de plus.

M P



celui du temps libre et de l'épanouissement individuel ? » Son mérite est d'ailleurs de réintroduire les conséquences sociales d'un tel état, dès lors que la pratique des temps libres et des loisirs renforce encore la ségrégation et les inégalités de classes.

La réalité est bête et méchante. Il n'y a pas assez de travail, soit l'un travaille et l'autre pas, soit les deux travaillent moins. La première situation, la nôtre, est d'ailleurs totalement insatisfaisante puisque totalement injuste. La répartition du travail se fait par racisme, sexisme, voire « âgisme ». Et nous restons bien dans le cadre de la société duale qui arrange tout le monde. On peut dès lors tenter de réparer, de calfeuter, de

Michel Albert, ex-commissaire général du Plan, et auteur du *Pari français*, propose une méthode de financement. Prenons le cas habituel d'une entreprise qui licencie.

Un salarié à plein temps décide de passer à mi-temps, son collègue licencié récupère alors l'autre mi-temps. La collectivité publique n'a plus à verser une allocation chômage, mais distribue à chacun d'eux une prime volontaire de travail réduite égale à 40% de chaque heure travaillée. En terme de revenu net, au lieu de toucher 100 F pour le salarié et 60 F pour le chômeur, cela revient à 70 F pour chacun d'eux. Par la même occasion, la collectivité réalise une économie. En cela, s'il y a un

LES TRADITIONALISTES
CONTRE LA PILULE ABORTIVE.

ON PRÉFÈRE
L'AIGUILLE À TRICOTER.



BASTOU-CHARB.

QUÉBEC

Vers un nouveau contrat social

— **Radio-Libertaire** : Pourrais-tu nous présenter, pour commencer, un historique de la situation des Indiens du Canada ?

— **Bernard Cleary** : A partir de 1763, le roi d'Angleterre donne obligation au gouvernement canadien de signer des traités avec les autochtones. L'Amérique était alors divisée selon des bandes géographiques établies à partir de l'Angleterre. Dès le début, les différents gouvernements vont signer des traités ou des ententes qui n'en avaient que le nom, car il s'agissait en fait d'organisations des groupes autochtones.

Dans les années 50, la province de la Colombie britannique a fait l'objet d'une poursuite en cour pour la définition des droits ancestraux. Cela a donné comme résultat qu'à la Cour suprême, quatre juges ont dit que les Indiens avaient de véritables droits ancestraux, quatre juges ont dit qu'ils n'en avaient pas ; le neuvième juge a dû trancher en ne se prononçant pas et en déclarant qu'il y avait un vice de forme ! Imaginez-vous que les juges de la Cour suprême aient tranché en faveur des Indiens... Electrifié par cet événement, le gouvernement fédéral a décidé de favoriser la négociation territoriale avec les autochtones afin de signer des traités. Le plus connu de ces traités est celui des Indiens Cris de la Baie James (1975). Toutefois, dans ce traité, est présente une idée d'extinction des droits ancestraux des Indiens. Le Conseil Attikamek-Montagnais est né à la suite de cela.

Ces deux nations indiennes du Québec, qui n'avaient jamais signé de traité, se sont regroupées et ont décidé de négocier avec le gouvernement. Le premier élément important, c'était que les Attikamek-Montagnais refuseraient l'extinction de leurs droits ancestraux. Jamais la négociation ne sera entreprise si elle a comme but cette disparition des droits. Au contraire, pour nous, signer un traité devrait avoir pour fonction de définir ces droits, pas de les éteindre.

— **R-L** : Il y a eu également le rappel de la Constitution canadienne à cette époque.

— **Bernard Cleary** : Le projet de société et nous travaillons à la construction de ce projet depuis plusieurs années, projet qui sera

Dans le cadre de l'émission « L'Homme et la Terre » (1) du dimanche 16 octobre, nous recevions dans les studios de Radio-Libertaire Bernard Cleary, négociateur en chef du Conseil Attikamek-Montagnais (peuples indiens vivant dans la province du Québec, au Canada, voir *Monde libertaire* n° 724 du 3 novembre 1988). Nous avons profité de sa venue en France sur l'initiative de la revue *Nitassinan* (2) pour le convier à présenter sur nos antennes l'état des négociations en cours avec le gouvernement canadien concernant la création d'une province autonome. Nous vous proposons ci-dessous un extrait de l'émission.

« L'Homme et la Terre »

— **B C** : Ce rappel de la Constitution allait très bien pour les Canadiens et pour les Québécois. Mais, en fait, pour ce qui concerne les droits ancestraux des Indiens, cela restait encore quelque chose d'incertain. Partant de cela, la démonstration a été faite que les Attikameks et les Montagnais avaient occupé le territoire, et ce depuis des temps immémoriaux.

En 1979, le gouvernement fédéral reconnaissait que nous avions effectivement occupé traditionnellement et de façon continue les terres. La superficie des territoires fréquentés est de 700 000 km², c'est-à-dire en fait que nos ancêtres avaient vécu sur un tiers du territoire du Québec.

Les négociations « sérieuses » débutent en juin 1986, entre les négociateurs provinciaux et le gouvernement fédéral. Un des premiers points est celui qu'à la fin de la négociation, les droits ancestraux doivent se concrétiser par la création du territoire montagnais. De plus, avec ce territoire, nous voulons avoir un gouvernement le plus autonome possible. Ce gouvernement sera pour nous du même niveau que les provinces.

— **R-L** : L'objectif est donc de pouvoir obtenir un territoire sur lequel toute loi édictée par l'Etat fédéral ou provincial n'aurait pas sa place, et ce serait donc à vous de définir le mode de vie propre à ce territoire, et qui ne serait pas calqué sur celui du Canada.

— **B C** : Toute la base de notre négociation repose là-dessus. Ce que l'on vise, au travers de cette négociation, c'est la recherche d'un projet de société et nous travaillons à la construction de ce projet depuis plusieurs années, projet qui sera

Montagnais et les Attikameks eux-mêmes. Ce projet de société, nous voulons évidemment l'appliquer par un nouveau contrat social, de façon à ce que si nous décidons d'avoir une approche de l'éducation, de la culture ou du développement économique, que ce soit à la montagnaise, de manière différente des autres personnes. Par exemple, le développement économique nous le voyons de manière beaucoup plus communautaire, avec un esprit de partage autant dans la distribution du travail que dans la distribution des profits. Nous le voyons également dans un esprit de participation à la décision.

— **R-L** : Tu parles donc d'autonomie, de projet de société à l'intérieur du futur territoire montagnais, de projet économique sur des bases plus égalitaires.

— **B C** : Le projet que les Montagnais et les Attikameks vont développer va être à la montagnaise ou à l'attikamek. Lorsque je parle de développement économique, c'est tel que nous le concevons. Mais ce projet de société est beaucoup plus social, beaucoup plus culturel, et beaucoup plus basé sur la pratique traditionnelle de la chasse et de la pêche. Il faut dire que parmi les peuples indiens d'Amérique, les Attikameks et les Montagnais sont les plus « collés » à la pratique des activités traditionnelles de chasse et de pêche. Les bases ancestrales sont très poussées.

— **R-L** : Il y a un contraste important chez vous : un côté très traditionnel avoisine un discours particulièrement moderne de contrat social, de projet de développement, d'autonomie et de négociation d'égal à égal avec un gouverne-

ment, et il n'y a pas incompatibilité entre les deux aspects.

— **B C** : Il n'y a pas de contradiction pour nous, et pour une raison bien simple : sur une si grande surface, il y a, par exemple, une réserve indienne autour d'un environnement urbain, donc ses habitants connaissent la culture des Blancs, et peut-être 1 500 km plus loin vous avez une autre réserve, très traditionnelle celle-là. Et ces deux types forment les éléments d'une même organisation et présentent ainsi une force incommensurable. Il n'y a pas de dichotomie entre les deux types de population, mais une même approche montagnaise. La diversité de notre peuple fait que nous allons tirer, nous l'espérons, le plus grand bien des négociations en cours. La technique moderne même n'est pas un frein aux activités traditionnelles : par exemple, le jour où les Indiens ont eu une radio communautaire et ont pu utiliser des « Walkie-Talkie », donc se retrouver moins isolés, nous avons doublé la pratique des activités traditionnelles.

— **R-L** : A partir de la reconnaissance d'une réalité géographique et historique, il se profile donc une reconnaissance de l'identité culturelle, économique et sociale du peuple montagnais. La négociation peut permettre peut-être l'épanouissement ou le retour à une meilleure gestion sociale.

— **B C** : Tout à fait. Par exemple, nous avons, dans le domaine éducatif, changé le calendrier scolaire. Rien de bien important apparemment, et pourtant cela peut avoir un aspect très pratique : en automne, quand les chasseurs partaient, la femme restait avec ses enfants sur la réserve ou elle partait avec ses enfants, qui n'allaient pas à l'école. Aujourd'hui, nous disons pourquoi donner des cours en automne quand il n'y a plus personne alors qu'en été les enfants sont là ?

Autre exemple, nous préconisons un enseignement plus important de la langue montagnaise, afin de préserver son utilisation. L'argent qui est employé ici vient d'une meilleure administration du budget de l'éducation, redistribué d'après ce qui nous semblait le plus important.

Le budget de la santé aussi peut-être autrement : avant, un Indien malade ne parlant pas français qui était hospitalisé ne pouvait pas se faire comprendre. Nous redistribuons le budget pour faire en sorte que ces personnes-là soient accompagnées d'une garde-malade indienne parlant la même langue et le français, permettant ainsi le minimum de confort et de sécurité. C'est peut-être petit, mais cela donne un service fantastique. Et on pourrait trouver des cinquantaines d'exemples comme ceux-ci.

— **R-L** : Par la gestion directe, avec les mêmes moyens, vous arrivez donc à en faire beaucoup plus.

— **B C** : Tout à fait, et on espère bien faire tache d'huile et, pourquoi pas, voir les Blancs venir nous demander conseil. Ils s'apercevront que nous sommes beaucoup plus humains, avec une compétence historique telle que la direction d'un territoire. Ainsi, en deux ou trois cents ans, les gens vont réussir à détruire la planète, alors que nous, en plusieurs milliers d'années, nous avons réussi à la garder intacte.

— **R-L** : Les Montagnais ne semblent donc pas désirer créer un Etat dans l'Etat, mais obtenir une parcelle de territoire que vous gèreriez selon vos propres traditions.

— **B C** : Dans le fond, ce que l'on veut, c'est retrouver une place que l'on aurait jamais dû perdre. Lorsque les Blancs sont venus, ils ont négocié pour avoir la protection des Indiens, et ce entre peuples sou-

verains. Plus tard, ils ont été plus nombreux, plus conquérants, et, dans les ententes avec les Indiens, ils agissaient comme des oppresseurs contre des opprimés. De plus en plus, les Indiens ont été repoussés vers le nord, et maintenant ils en sont à demander s'ils pourraient avoir un petit coin de terre où ils pourraient vivre plus librement, où ils pourraient se développer pour sortir de l'abomination actuelle où 80% des populations vivent sur l'assurance chômage. Tous les Blancs disent que les Indiens vivent de leurs impôts, alors qu'ils ont volé littéralement les territoires, qu'ils s'enrichissent avec les richesses naturelles.

Ce que nous voulons donc, c'est retrouver une partie des territoires ancestraux et y implanter un gouvernement le plus autonome possible, sans être un gouvernement souverain, en respect avec le bon voisinage, avec les Blancs, mais pour une fois d'égal à égal.

— **R-L** : Il semble qu'il n'y a aucun racisme ou ostracisme vis-à-vis des Blancs dans votre conception de société car, par exemple, dans votre projet de répartition égalitaire des tâches et des richesses, aucune distinction n'est faite entre autochtone et non autochtone.

— **B C** : C'est juste, tous les actes de racisme observés sont le fait de certains Blancs. Nous avons encore l'esprit du bon voisinage, l'esprit de l'entraide, l'esprit d'aider les autres.

— **R-L** : Pour en revenir à la notion de contrat social, pouvez-vous préciser ce que cela représente ?

— **B C** : C'est un contrat global. Normalement, nous devrions signer un traité avec les deux paliers de gouvernement (provincial et fédéral), traité qui deviendrait notre nouveau contrat social. Ce que nous désirons, c'est pratiquer librement nos activités traditionnelles de chasse et de pêche, et cela ne se fait pas sur un petit territoire, car les chasseurs de caribous doivent suivre les troupeaux, et les limites artificielles humaines n'ont aucune valeur. Savoir si nous pouvons pratiquer ces activités sur le plus grand territoire possible, c'est cela qui sera le contenu du nouveau contrat social.

— **R-L** : Le territoire que vous revendiquez est justement l'objet de détériorations avec, entre autres, l'action d'Hydro-Québec, qui a causé la mort de plus de 20 000 caribous, et les vols d'avions de plusieurs années à basse altitude.

— **B C** : En effet, il y a là un non-sens : nous sommes en train de négocier avec le gouvernement canadien des territoires que nous revendiquons et, pendant ce temps, ce même gouvernement autorise l'OTAN à pratiquer des vols à basse altitude, à polluer notre territoire. Alors comment peut-on avoir confiance pour la récupération d'un territoire qui se fait détériorer ? Ce que l'on demande, c'est d'arrêter tout cela, et de s'entendre sur notre projet. Et je peux vous jurer que la première loi que nous passerons, cela sera de chasser les militaires, de les envoyer faire leurs vols à basse altitude ailleurs, d'autant plus que les Montagnais ont toujours été foncièrement pacifistes. Nous ne voulons pas de la militarisation de notre territoire.

Propos recueillis par
PATRICK
(« L'Homme et la Terre »)

(1) Un dimanche sur quatre sur Radio-Libertaire, 89.4 MHz, Paris, de 16 h 30 à 18 h. Prochaine émission : le 13 novembre 1988.

(2) Revue trimestrielle dont le propos est de mieux faire connaître les identités et revendications spécifiques des peuples amérindiens.



CHILI

La lutte continue

Le plébiscite du 5 octobre dernier a remis le Chili à la une des médias. Un premier acte de la comédie est terminé après qu'une majorité de Chiliens et de Chiliennes aient dit « non » au candidat de la junte au pouvoir. Celui-ci n'était peut-être pas le meilleur candidat, au vu du résultat du scrutin au demeurant assez surprenant : 40% des Chiliens s'estiment satisfaits du régime après 15 années de dictature. Un taux qui mérite réflexion. Car le « succès » économique du système libéral, s'il séduit un certain nombre, n'a fait en revanche qu'aggraver dramatiquement le chômage et le dénuement des populations des zones suburbaines.

Aujourd'hui, 46% de la population ne peut satisfaire ses besoins de survie quotidiens. La consommation est de 11% au-dessous du niveau atteint en 1970. L'investissement économique est inférieur de 25% à celui de 1968. Entre 1975 et 1985, la dette extérieure par habitant est passée de 905 dollars à 1 730 dollars. Entre 1975 et 1985, les salaires ont diminué de 13%. La pénurie de logements a doublé entre 1970 et 1985. Ce sont là les statistiques officielles.

perd sa vie quotidiennement pour revendiquer les droits bafoués de son peuple. En Algérie, ce sont encore les jeunes qui viennent de se soulever pour interpellier les responsables accrochés au pouvoir d'un parti unique.

La jeunesse chilienne retrouvera-t-elle le chemin de la liberté qu'elle avait commencé de parcourir dans les « protestas » de 1983 à 1985 ?

Le Chili a connu depuis son indépendance plus de 140 années de vie démocratique, excepté une période de 12 années d'état de siège dont quatre de dictature, de 1927 à 1931, sous le général de « barabineros », Carlos Ibanez del Campo. Depuis 1973, ce pays est cruellement privé des valeurs démocratiques qui étaient siennes.

Au lendemain du plébiscite, le général Eduardo Ibanez a déclaré que le « régime militaire a perdu une bataille, mais pas la guerre ». En fait, l'Etat militaire tire sa raison d'être de la Constitution de 1980 qu'il s'est taillée sur mesure après l'avoir concoctée durant sept années. Cette constitution est la négation même de toute conception démocratique et tant qu'elle demeurera en vigueur, nul changement ne sera envisageable au Chili.

— Matthei, Stange et Merino — ont poussé le gouvernement à accélérer la promulgation des lois dites politiques : l'ouverture des registres électoraux et la légalisation des formations des partis politiques.

Les différends qui ont opposé depuis ces trois membres de la junte à Pinochet révèlent une profonde divergence de vue sur le fonctionnement du système politique futur, et notamment sur le rôle réservé aux militaires (même s'ils exigent toujours l'exclusion des partis d'affiliation marxiste).

L'armée de terre, la fidèle !

La situation de l'armée de terre à l'égard de Pinochet est plus complexe. Il y a quelques années encore, une rupture ouverte entre Pinochet et ses généraux n'aurait pas été envisageable. Depuis 1985, les remous qui la traversent révèlent les graves préoccupations que suscitent les perspectives politiques.

En octobre 1985, huit généraux auraient présenté un mémorandum à Pinochet sollicitant la discussion de certaines propositions formulées par un regroupement de partis politiques. Le général Raul Benavides, représentant personnel de Pinochet, depuis 1981, au sein de la junte, s'était associé à cette initiative. Un mois plus tard, il était « remercié ».

Dans le courant de 1986, sept autres généraux impliqués dans cette « affaire » ont été mis à la retraite, plusieurs d'entre eux prématurément.

Le général Julio Canessa, premier dans la hiérarchie militaire de l'armée de terre, après Pinochet, a succédé au général Benavides. Un an plus tard, il était remplacé par l'ex-chef de la police politique du régime, le général Humberto Gordon. En juin 1987, un autre général, Jorge O'Ryan, chef d'état-major de l'armée de terre, était relevé brusquement de ses fonctions et envoyé comme ambassadeur au Paraguay.

Tous ces limogeages sont restés flous et inexpliqués. Il est clair que l'armée de terre supporte de moins en moins l'ambition mégalomane de son chef.

Le résultat du plébiscite a permis à la junte d'estimer l'importance du rejet de son système de gestion, et à quel point son prestige était entamé, alors qu'elle prétend maintenir coûte que coûte le modèle économique qu'elle a imposé au pays.

De plus, la menace d'une mobilisation massive de l'opposition lui fait redouter d'être contrainte de recourir à une répression brutale qui ne manquerait pas de la discréditer auprès de la communauté internationale.

Déjà, lors de sa campagne pour le non, l'opposition a présenté à la télévision les témoignages de victimes de tortures et de familles de disparus. Pendant un mois, l'horreur de crimes commis par les bourreaux de la dictature — sujet jusque-là tabou — a été révélée à l'opinion nationale et internationale.

Aujourd'hui, au Chili, seule une dynamique née au sein de mouvements de quartiers pauvres peut créer les conditions d'un réel changement politique.

Le résultat du plébiscite n'est qu'une étape d'une longue lutte à venir. Le peuple chilien fait face à une dictature qui, bien qu'affaiblie, garde tout son pouvoir et est soutenue par la mafia des multinationales avec les capitaux du FMI, de la Banque mondiale, etc. Le régime de Pinochet a reçu son dernier prêt le 7 novembre 1987 de la part du FMI, malgré l'opposition des Etats-Unis, d'un montant de 250 millions de dollars. Côté politique : l'opposition garde une « unité » fragile, 16 partis ça fait beaucoup trop d'intérêts !

Chungo GONZALEZ (Gr. Nolasco-Arratia, libertaires chiliens)

ISRAËL

Les fous furieux

LES élections qui se sont déroulées mercredi dernier en Israël ont débouché sur le résultat le plus catastrophique que l'on puisse imaginer. Sont-ce les attentats de la veille qui ont provoqué ce désastre — signalons, au passage, que même la télévision française s'est appesantie sur les images des victimes israéliennes comme jamais elle ne l'a fait pour des civils palestiniens tués — ou le pays était-il, de toutes façons, mûr pour un apartheid pur et dur ?

Quoi qu'il en soit, les groupuscules fascistes, racistes, fanatiques, sont aujourd'hui en mesure d'imposer bon nombre de diktats à la droite « démocratique » de Gitzhak Shamir. Le principe — si souvent vérifié — se confirme à nouveau : la droite « traditionnelle » n'hésite jamais à épouser l'extrême droite, pour conserver le pouvoir. Et il ne s'agit pas de strapontins que Shamir va offrir aux fascistes : ceux-ci obtiendront certainement au moins un des ministères qu'ils convoitent, à savoir celui de l'Intérieur ou celui de l'Education. Ça promet !

Autre conséquence du scrutin : le Goush Emounim (« le bloc de la foi »), dont le leader, Kahane, a été exclu du Parlement pour racisme, va certainement implanter une nouvelle colonie à Gaza, et plusieurs groupes extrémistes comptent faire de même. L'Infantida, et avec lui le lot de meurtres et de tortures qu'il engendre, a encore de longs jours devant lui.

Plus profond dans le bourbier

Les résultats du scrutin ne peuvent que plonger davantage encore Israël dans la tyrannie, l'oppression, l'ignominie. Les

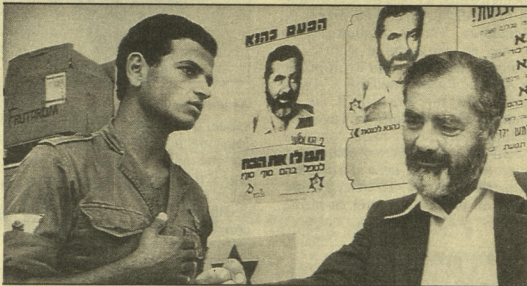
citoyens juifs non fanatiques doivent s'attendre à voir empirer les tracasseries des fous furieux : femmes insultées lorsqu'elles ne sont pas couvertes de la tête aux pieds, agressions vis-à-vis des promeneurs du samedi (jour du sabbat), censure de films et de livres, retour au grand galop d'un ordre moral féfide...

Les Palestiniens, eux, verront certes la répression s'intensifier — Ariel Sharon, ministre pressenti de la Défense, rêve de mater les jeunes palestiniens avec des canons, qui ne seraient pas à eau — ; pire, le projet du groupe d'extrême droite Modelet de déporter purement et simplement les Palestiniens correspond exactement au système des bantous tans sud-africains. Car il n'est pas question de se priver de leur force de travail...

Le fanatisme à l'ordre du jour

Fascisme, racisme, fanatisme à l'ordre du jour... Le projet de Shimon Peres d'amorcer le retrait des territoires occupés et de leur accorder un statut particulier revenait, à terme, à instaurer une bourgeoisie palestinienne pacifiée à la tête des territoires — non tant par humanisme que pour économiser sur le budget militaire, et pallier à la menace démographique. Plan hautement contestable, mais qui pouvait enrayer temporairement la violence. Aujourd'hui, avec à sa tête une droite ultra-réactionnaire, hypocrite, aiguillonné par des fascistes, Israël ne peut que s'enfoncer davantage, dans un bourbier sanglant.

Pascal CHOISY



Meir Kahane.

ROUMANIE

Un an après les émeutes

Le 15 novembre 1987, les ouvriers des deux grandes entreprises de tracteurs et de camions de Brasov se révoltaient contre la réduction de leurs salaires (au nom de l'autogestion) et manifestaient violemment au centre-ville en pillant un dépôt d'alimentation et en brûlant, à la mairie, les portraits du « sauveur suprême » Ceausescu (cf. Monde libertaire n° 685 du 10 décembre 1987). Pour la première fois, l'information sur ce genre d'émeutes, assez courantes ces dix dernières années, faisait le tour du monde dès le lendemain des événements, limitant ainsi quelque peu la répression directe et immédiate contre les manifestants.

Un an après, les choses ont changé en Roumanie : pour le pire. Par exemple, on a accéléré la réalisation du programme de systématisation du territoire qui a comme objectif, à court terme, la suppression de 7 000 à 8 000 villages sur les 13 123 recensés en 1987. Bien que les effets soient minimes, les protestations se multiplient : « (...) en frappant l'habitat paysan, en le remplaçant par le bloc (immeuble de type HLM) anonyme, sans commodités, où le paysan transformé en « ouvrier-paysan » perdra sa dernière parcelle d'autonomie économique, vous vous en prenez, non seulement à notre peuple, mais aussi à un patrimoine qui appartient à toute l'humanité... », lit-on dans une lettre ouverte circulant en Roumanie, et dont les signataires indiquent leurs adresse et profession.

En réponse à un appel lancé dans le pays, plusieurs rassemblements de solidarité seront organisés dans le monde entier le 15 novembre 1988, à l'occasion de l'anniversaire du soulèvement de Brasov. En France, la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie (LDHR) appelle à un rassemblement de protestation devant l'ambassade de Roumanie à Paris (à l'angle de la rue Saint-Dominique et de l'avenue Bosquet, métro Ecole militaire). Le collectif de la revue libertaire sur les pays de l'Est Iztok s'associe à l'appel et participera au rassemblement.

NICOLAS



Même si le candidat déchu prétend demeurer au pouvoir jusqu'en mars 1990, la joie a éclaté d'Arica à Punta Arenas. Du nord au sud du pays, les Chiliens ont fêté leur victoire sur le régime mais aussi sur la peur, touchés par le vent de révolte qui souffle un peu partout dans le monde.

Le vent de la révolte

En Haïti, Duvallier a pris la fuite. Aux Philippines, Marcos est parti en exil avec sa cohorte de serviteurs. En Corée du Sud, le peuple est debout. En Afrique du Sud, le combat continue contre l'apartheid et la répression. En Palestine, la jeunesse

Si jusque là Pinochet a su s'imposer à l'ensemble des forces armées, notamment l'armée de terre, il a, ces dernières années, maintenu difficilement ce pouvoir.

En mars 1986, trois généraux — le général Matthei (armée de l'air), le général Merino (marine de guerre) et le général Stange (police nationale) — ont fait part publiquement de leur opinion selon laquelle « des amendements à la Constitution pourraient être opportuns », sans cependant préciser lesquels.

C'est à cette période que la junte militaire aurait soumis un projet de réforme destiné à substituer des élections au plébiscite présidentiel, ce que rejeta Pinochet.

C'est cette même année 1986, que les trois commandants en chef

UN MILITANT ANARCHISTE ITALIEN : Armando Borghi (1882-1968)

A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort d'Armando Borghi, militant anarchiste italien (1882-1968), les GIA (Gruppi di Iniziativa Anarchica) viennent de publier en italien *Armando Borghi un pensur et agitateur anarchiste*.

Cet important volume est un recueil d'articles écrits entre 1927 et 1946 dans *L'Adunata dei Refrattari* (l'assemblée des réfractaires) de New-York.

Afin de connaître un peu mieux cet important militant, nous vous présentons une biographie extraite de ce livre.

Maurice COLOMBO
(Gr. Sacco-Vanzetti)

DANS le mouvement anarchiste, il y a toujours eu des animateurs, d'infatigables propagandistes. En Italie, depuis la Première Internationale, il n'a jamais manqué d'exceptionnels agitateurs ; Carlo Cafiero et Andrea Costa dans la période des origines ; Luigi Galleani et Pietro Gori à l'aube du siècle ; Errico Malatesta, Luigi Fabbrì, Camillo Berneri et Armando Borghi dans des temps plus récents.

Avec la mort d'Armando Borghi, le mouvement anarchiste italien a perdu un de ses meilleurs représentants. Ce compagnon poursuivit son activité durant soixante années sans discontinuer, avec une foi, un enthousiasme vraiment exceptionnels.

Il disparut à l'âge de 86 ans. Né le 7 avril 1882 à Castel Bolognese, en Romagne, il commença à 16 ans sa fervente activité de militant anarchiste. Dans son œuvre majeure *Un demi-siècle d'anarchie*, il nous décrit, avec son style subtil et brillant, les vicissitudes de sa bouillante vie d'homme d'action et de propagandiste. Il nous a raconté comment, en 1898, alors qu'il avait à peine 16 ans, à l'insu de ses parents, il se rendit à Ancone au procès de Malatesta accusé d'apologie du crime et de conspiration contre les pouvoirs de l'Etat pour avoir publié à Ancone l'hebdomadaire *L'Agitazione*. Ce fut alors qu'il eut la chance de voir dans la cage des inculpés, en chair et en os, comme il l'écrivit lui-même, Errico Malatesta, avec lequel il se liera d'affection pour toute sa vie. Et voici Borghi lancé en pleine activité et en pleine lutte.

De prison en prison

En 1900, il s'installe à Bologne, et ce fut de là qu'après l'assassinat du roi Humberto I^{er} par Gaetano Bresci (le 29 juillet 1900), il approuva sans réserve le geste héroïque, contre ceux — socialistes, républicains et aussi un petit nombre d'anarchistes romains — qui avaient condamné l'attentat.

Il subit sa première arrestation à Bologne en 1902 pour propagande antimilitariste. En avril 1903, il fit ses débuts comme orateur, toujours à Bologne, désigné par les anarchistes pour parler à un grand meeting tenu contre les dépenses militaires. Le jeune anarchiste, à peine vingt ans, trépanait. A la tribune, Andrea Costa le présenta. Et ce fut son premier grand succès d'orateur. Il devint l'orateur officiel des anarchistes à tous les meetings. Ses arrestations et ses procès ne se comptent plus. Son défenseur fut toujours Pietro Gori qui ne manqua jamais d'accourir aux procès. Armando Borghi est arrêté pendant une manifestation en 1904 et reste plusieurs mois dans la prison de S. Giovanni in Monte.

En 1905, autre condamnation à Ravenna, à cinq mois de réclusion pour « incitation à la délinquance ». De 1903 à 1906, il passa plus de mois en prison qu'en liberté. En mai 1906, à peine sorti de prison, il est chargé à Ravenna de rédiger *L'Aurora*, hebdomadaire anarchiste, en remplacement de Dome-

nico Zavattero. C'est dans les colonnes de *L'Aurora* qu'il polémiqua vivement contre l'individualisme anarchiste. Toujours dans ce même journal, le 29 juillet 1906, Borghi commémora l'attentat de Gaetano Bresci. Ce vibrant article fut incriminé et apporta un an de réclusion au gérant du journal ainsi qu'à l'auteur.

L'agitateur syndical

Borghi est de nouveau en prison, d'abord à Ravenna, puis à Plai-



Augusto Masetti.

sance. Il sort de prison aux premiers jours de juillet 1907. C'est à cette époque qu'il accepta d'être agitateur syndical. Il est appelé au secrétariat du syndicat de la construction de Bologne et des environs. Il ne se convertit pourtant pas ni au syndicalisme ni à l'anarcho-syndicalisme, mais reste pleinement et fermement anarchiste. Il trouve utile d'être aux côtés des ouvriers pour combattre en faveur de leur émancipation. Le syndicat de la construction de Bologne n'adhéra pas à la « Confederazione Generale del Lavoro » (Confédération générale du travail) ; il faisait parti, avec de nombreuses autres organisations, du « Comitato Nazionale di Azione Diretta » (Comité national d'action directe).

Borghi resta plus de trois ans à Bologne secrétaire de la construction, représentant avec Giuseppe Sartini de la vieille Bourse du travail, indépendante de la confédération. Même dans ces années-là, il n'avait pas négligé la propagande anarchiste. Et de même lorsque le 13 octobre 1911, le soldat Augusto Masetti, dans la cour de la caserne Cialdini de Bologne, tira un coup de feu sur un colonel pour protester contre la guerre de Libye en criant « A bas la guerre, vive l'anarchie ! ». Armando Borghi et Maria Rygier préparèrent immédiatement un numéro spécial de *L'Agitatore* faisant l'apologie du geste accompli par le soldat rebelle. L'article de Borghi est intitulé : « Dans la violence de la guerre brille la révolte anarchiste ». Le journal fut séquestré, et l'arrestation des anarchistes commença. Maria Rygier fut la première à être arrêtée. Borghi s'échappa de justesse et se réfugia à Paris.

Il resta à l'étranger jusqu'à la fin décembre 1912, s'impliquant dans

une active propagande antimilitariste avec conférences en France et en Suisse. Après l'amnistie accordée par le gouvernement pour fêter la paix avec la Turquie, il rentre au pays. A l'automne 1912, en Italie s'était constituée « l'Unione Sindacale Italiana » (Union syndicale italienne). Il est opportun d'observer que Borghi, lequel à cette époque est en exil en France, ne participe pas à la fondation de l'USI, mais y adhère en qualité d'organisateur de syndicats ouvriers indépendants de la Confédération générale du travail.

« La Semaine rouge »

Nous voilà maintenant à la « Settimana Rossa » (« la Semaine rouge »). Un comité national d'agitation avait annoncé dans toute l'Italie des meetings de protestation, contre le militarisme, les compagnies disciplinaires et pour la libération d'Augusto Masetti, qui devaient avoir lieu le premier dimanche de juin.

A la suite du meeting d'Ancone — dont l'orateur était Malatesta —, pendant l'affrontement entre les forces de police, trois jeunes manifestants trouvèrent la mort. Dans tous les grands centres d'Italie la grève générale est proclamée. Dans les Marches et en Romagne, elle aura un véritable aspect d'insurrection. La trahison des dirigeants de la CGT empêche le mouvement révolutionnaire d'obtenir le succès mérité. La réaction gouvernementale prit rapidement le dessus. Malatesta réussit à échapper aux arrestations et se réfugia à Londres. Le 7 juin Borghi parlait à Florence. A peine après avoir appris la mort des trois jeunes d'Ancone, il se rend en Romagne apporter sa contribution au mouvement. Cette fois-ci, à sa grande surprise, il ne fut pas arrêté.

En août 1914, la guerre éclate. Borghi cohérent avec les principes fondamentaux de l'anarchisme, proclame immédiatement son opposition.

De Ambris, Corridoni, Masotti et d'autres dirigeants de l'USI espèrent « convertir » à l'interventionnisme les syndicats adhérant à l'USI. Ils convoquent un congrès général de l'Union syndicale à Parme en septembre 1914. Borghi soutient avec fermeté la nécessité pour l'USI de se prononcer contre la guerre. Les sections syndicales de l'USI approuvent avec une grande majorité l'ordre du jour présenté par Borghi. Celui-ci assume le secrétariat de l'Union syndicale italienne. L'USI transféra son siège à Bologne, et l'activité d'Armando Borghi est désormais toute absorbée par la propagande contre la guerre. Mais pour peu de temps, car depuis mai 1915 — date de l'entrée en guerre de l'Italie — il est enfermé à Impruneta, petite ville proche de Florence, puis à Isernia dans les Abruzzes.

A la fin de la guerre, en novembre 1918, Borghi reprend ses activités de secrétaire de l'USI et de directeur de l'hebdomadaire *Guerre de Classe*. A ses côtés, collaboratrice précieuse et compagne tant aimée : Virgilia D'Andrea. Très actif durant les mouvements contre la vie chère en juillet 1919, c'est un agitateur actif et passionné, non seulement comme organisateur syndical, mais aussi et surtout comme fervent anarchiste.

Fin décembre 1919, Errico Malatesta rentre en Italie et dirige, à Milan, le quotidien *Umanita Nova*. Borghi et Malatesta s'entendent pleinement, et leurs propagandes portèrent le peuple italien à de décisives réalisations révolutionnaires, comme l'occupation des usines en août-septembre 1920.

Armando Borghi n'est pas en Italie à cette période. Au mois de mai,

il était parti pour la Russie, sur invitation des dirigeants bolchéviques qui désiraient s'entretenir avec un représentant de l'Union syndicale italienne et, si possible, avec son secrétaire. Ce fut un voyage particulièrement aventureux, décrit soigneusement dans les pages d'*Un demi-siècle d'anarchie*. C'est à Moscou que se déroula, au Kremlin, l'entretien de Borghi avec Lénine. Lénine lui demanda s'il était l'ennemi du centralisme, et Borghi de lui répondre : « Vous avez raison. Comment un anarchiste peut-il être pour le centralisme ? ». A Lénine qui dit que : « la liberté ne doit pas tuer la révolution », Borghi répond : « que sans la liberté la révolution serait une horreur ». L'entretien se déroula sereinement.

Borghi, informé de l'occupation des usines, se précipite sur le chemin du retour. Nouveau voyage et arrivée à Milan le 20 septembre, après la capitulation des usines décrétée par les organisations syndicales réformistes le 17 septembre. Il ne peut plus rien faire, il refuse l'invitation du gouvernement d'entrer, au nom de l'USI, à la commission de préparation à la loi sur le contrôle ouvrier. En attendant, la répression gouvernementale s'abat de nouveau.

En octobre, Malatesta, Borghi et d'autres anarchistes sont arrêtés sans mandat précis. Dans la prison de S. Vittore à Milan, le 14 mars 1921, Malatesta, Borghi et Quaglino commencent une grève de la faim pour obliger les autorités judiciaires à fixer la date de leur procès. Au bout de neuf mois de prison, fin juillet 1921, préventive, le procès a lieu à la Cour d'assises de Milan. Tous les inculpés sont relaxés. Malatesta et Borghi se défendirent eux-mêmes avec passion.

Le fascisme règne

Le fascisme règne, la vie des militants antifascistes n'est pas sûre. Borghi et Virgilia D'Andrea furent continuellement menacés de mort.

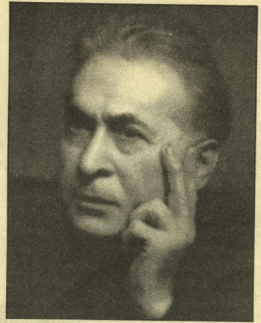
Armando Borghi lutte contre le fascisme en animant « l'Alleanza del Lavoro » (« l'Alliance du travail ») en tentant de mettre en place un obstacle à la victoire du fas-



Gaetano Bresci est presque lynché après avoir tiré sur le roi.

scisme. Mais après la marche sur Rome, en octobre 1922, chaque lutte contre le fascisme fut vaine. Avec Virgilia D'Andrea, il dut quitter l'Italie en 1923 et s'exiler d'abord à Berlin puis à Paris.

En France, il continua sa lutte tenace contre le fascisme. Il écrit son premier livre de souvenirs : *L'Italie entre deux Crispi*, publié à Paris en juillet 1924. En octobre 1926, Borghi quitte la France pour l'Amérique du Nord. Arrivé en pleine agitation en faveur de Sacco et Vanzetti, sur invitation du comité de soutien, il fait de nombreuses conférences et meetings. Même en Amérique, il n'échappe pas aux arrestations et aux procès, et sou-



Armando Borghi.

vent il doit sa libération provisoire à de fortes cautions. Collaborant activement à *L'Adunata dei Refrattari*, il signe souvent sous un pseudonyme, toujours poursuivi par la police. A son côté, sa compagne Virgilia D'Andrea est toujours présente. Elle était une active propagandiste et une bonne conférencière. Le 12 mai 1933, encore jeune, elle meurt.

Aux Etats-Unis, Armando Borghi se lia d'amitié avec Gaetano Salvemini, Arturo Toscanini et son fils Walter. Après la chute du fascisme, il retourne en Italie, débarquant à Naples en octobre 1945. Tout de suite, il commence une intense tournée de conférences.

En 1946, il se rend dans tous les principaux centres d'Italie, à Rome, à Bologne, à Ancone, à Milan, à Carrare, etc. En décembre de la même année sa voiture s'écrasa contre un camion, il en sortira avec une importante lésion à la tête et quelques côtes cassées, mais ses compagnons seront indemnes. Il séjourna longtemps à l'hôpital de Ravenna, puis resta longtemps en convalescence. Il demeura en Italie jusqu'en mars 1948, s'impliquant dans une active propagande et apportant aux compagnons la précieuse contribution de sa longue expérience et sa profonde connaissance des multiples problèmes qui se posent au mouvement anarchiste. Puis il éprouva le désir de retourner aux Etats-Unis, fatigué psychologiquement de sa vie très mouvementée et sans repos en Italie. Resté aux Etats-Unis jusqu'en 1953, il rentra la même année en Italie, et c'est en parfaite santé qu'il prit part au congrès de la Fédération anarchiste italienne à Civitavecchia au mois de mars.

Maurice COLOMBO
(Gr. Sacco-Vanzetti)

NOTE DE LECTURE

« Audace »

LE CALCRE (Comité des auteurs en lutte contre le racket de l'édition), animé par Roger Gaillard, a publié récemment la cuvée 1988 d'un ouvrage baptisé *Audace. Audace*, c'est-à-dire : Annuaire à l'usage des auteurs cherchant un éditeur. Ce livre est une véritable mine d'or pour tout auteur désirant faire publier l'un de ses textes et ne sachant trop où s'adresser. Près de 500 éditeurs francophones sont recensés ; tous les genres sont pris en compte : roman, poésie, théâtre, bande dessinée, histoire, sciences humaines, etc. Un seul regret, celui de constater que peu d'éditeurs libertaires figurent dans ce livre, mais Roger Gaillard assure que cet oubli sera rectifié par la suite.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage s'avère précieux. Le travail mené par le CALCRE est utile et malheureusement justifié. Trop d'éditeurs traitent les auteurs avec un certain mépris. Il arrive qu'aucune réponse ne soit donnée à l'envoi d'un manuscrit, ou encore que l'éditeur propose à l'auteur, pour publier son texte, de régler une somme excessive. « La Pensée Universelle » a, par exemple, été souvent dénoncée par le CALCRE pour ses pratiques à la limite de la légalité. Tout manuscrit adressé à cet éditeur est en effet publié, à condition que l'auteur verse une somme largement supérieure à ce qu'il verserait s'il faisait appel directement aux services d'un imprimeur. Quant au suivi des ventes, il se révèle plutôt factice...

Cet annuaire est aussi un outil de travail très commode pour qui s'intéresse au monde de l'édition. L'activité de chaque maison est répertoriée. On trouve ainsi le nombre de livres publiés dans l'année, les spécialités, les délais de réponse lors de l'envoi d'un manuscrit, le mode de diffusion, etc.

Le CALCRE entend développer une « déontologie minimum » dans le monde de l'édition. Ce souhait provient d'un constat : seuls les éditeurs fixent les règles du jeu et, pour nombre d'entre eux, l'appât du gain tient souvent lieu de vocation. Et dans ce jeu où tous les coups sont permis, l'auteur a peu de recours s'il se sent lésé. Le CALCRE parviendra-t-il à « moraliser » la profession d'éditeur ?

Thierry MARICOURT

Roger Gaillard, *Audace*, éd. CALCRE (225 F + 11 F pour frais d'envoi), CALCRE/Service THMGDL, BP 17, 94404 Vitry cedex.

Un service régulier et pratique l'abonnement

Forum

Samedi 12 novembre, à 16 heures, à la librairie du Monde libertaire (145, rue Amélot, Paris 11^e) auront lieu des projections de films vidéo : « Marcel Body raconte », de Bernard Baissat et A. Skirda, suivi de « Nestor Makhno en exil à Paris (1925-1934) », par son ami Nikola, de Marie Chevrier et A. Skirda, en présence des auteurs, qui animeront un débat.

« Anarchistes au combat »

CETTE brochure n'est ni un manuel de guérilla ni une apologie de la lutte armée, mais simplement une réflexion sur la défense de la révolution. Cet avertissement de nos camarades situe bien leur propos : défricher un terrain bien souvent négligé (1), tout en faisant œuvre de formation. Elle risque de heurter la sensibilité de certains dogmatistes qui, en toute situation, refusent l'usage de la violence des exploités répondant à celle de leurs oppresseurs. Nos compagnons savent que la révolution sociale ne fera malheureusement pas cette économie et, conscients des dangers, de son institutionnalisation débouchant sur le terrorisme et l'autoritarisme, tentent par des exemples historiques (Ukraine, Espagne) de dégager les moyens d'éviter que « la guerre devore la révolution ».

Tout d'abord, ils font un sort à cette ineptie appelée « guerre révolutionnaire ». « La guerre est un conflit dont l'issue peut influencer certaines choses dans la société mais pas au point de réaliser l'effort créatif de la révolution. Il faut à cette dernière une dynamique propre et cela ne se crée pas en quelques jours par des communiés victorieux. » En dégagant quelques concepts clés : guerre défensive, contrôle des combattants par la population, organisation fédéraliste libertaire des forces armées, peuvent-ils ainsi concevoir une « guerre populaire ».

Après une présentation de la Makhnovtchina, de son fonctionnement, du contrôle populaire et de la tactique employée en Ukraine, nos compagnons abordent la guerre d'Espagne, le débat sur la militarisation et les relations entre miliciens et population. Cela afin de dégager, sans a-priori, les possibilités pouvant se présenter en cas de conflit social armé, en insistant sur l'importance du ter-

rain, de la population et de l'infrastructure politique.

Certes ce fascicule de quelques pages, malgré tout très dense, ne répond pas à toutes les interrogations. Ce n'est pas son but car il s'agit plutôt de lancer un débat sur cette question délicate. Et on peut signaler quelques retenues concernant l'analyse des conflits récents, démontrant que la sophistication du matériel a enrichi la qualité du combattant au lieu de le transformer en robot passif dirigé par la technique. Par ailleurs, un approfondissement des méthodes de guerre psychologiques et de contre-guérilla mises au point par les militaires de tout poil aurait été très enrichissant. A ce sujet, nous pouvons renvoyer le lecteur à un certain nombre d'ouvrages (2).

Mais ce ne sont pas ces minimes regrets qui doivent entacher l'intérêt d'un tel travail, qui constitue une tentative d'éclaircissement importante et une base de discussion essentielle (3). Lisez-la et faites-la lire !

Georges HOST

(1) Peu de textes récents ont abordé ce thème, on peut cependant citer : Durruti, le peuple en arme, d'Abel Paz (hélas ! épuisé) ; « La défense de la révolution » in Dictature et Révolution de Luigi Fabbrì, éditions du Monde libertaire (75 F) ; Espagne 1936-1937, la guerre devore la révolution, de Henri Paechter, éditions Spartacus (90 F) ; ainsi que la parution prochaine en français (début 1989) du livre témoignage de Cipriano Mera, Guerre, exil et prison d'un anarcho-sindicaliste, éditions de l'Entraide.

(2) Bibliographie sommaire : La Guerre, colonel Roger Trinquier, Albin Michel ; Guerre spéciale en Europe, Roger Faligot, textes-Flammion ; La désinformation, arme de guerre, textes de base, Julliard l'Age d'Homme.

(3) Anarchistes au combat, gr. Flores-Magón (FA), éditions Partage Noir, 15 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

NOTE DE LECTURE

A l'Est du nouveau

LA dernière livraison de la revue *Izok* (1) nous propose un dossier sur les rapports entre islam et bolchevisme, plus particulièrement entre 1917 et 1936. Autant la situation était compliquée (et l'est encore), autant le dénouement fut tragiquement simple : soulèvements et harcèlement d'un côté, massacres, déportations et colonisation de l'autre. Au passage, le mythe d'un Lénine libéral, opposé à un Staline barbare, face aux nombreuses nationalités en prend un coup. Notamment lorsqu'il envoie en janvier 1920 quatre représentants de choc dont le fameux Peters, membre du collège central de la Tcheka puis du GPU. Le même avouera plus tard : « Nous étions obligés de persuader les camarades (musulmans) longuement, parce qu'ils étaient gênés par l'esprit colonialiste qui régnait parmi certains de nos camarades russes ».

La répression et la colonisation (territoriale, démographique, culturelle) n'y firent rien : l'intégration des musulmans a été et reste un échec. Ainsi, le 4 février 1925, lors de la création officielle de la République du Tadjikistan, il y avait 350 communistes pour un million de Tadjiks. De même, aujourd'hui, 15% seulement des Azéris parlent couramment le russe. La résistance armée des musulmans au nouveau régime fut la plus durable de toutes : le dernier soulèvement date de 1936. La persistance de cet antagonisme explique en partie le retrait des troupes soviétiques d'Afghanis-

tan : un échec militaire de l'Armée rouge aurait des conséquences sans doute profondes chez les musulmans d'URSS. Mais, de même que les Afghans n'ont jamais réussi à s'entendre durablement, les musulmans d'URSS sont restés divisés face au régime communiste. Ce dossier, dont une partie est consacrée aux Azéris, nous donne donc un aperçu de l'enchevêtrement des problèmes qui se posent au centre de l'Asie : nationalismes, islam, impérialismes, enjeux économiques, etc.

Citons aussi pêle-mêle : une interview de Cornelius Castoriadis sur l'URSS « premier candidat à la révolution sociale », une analyse libertaire du renouveau libéral à l'Est, un appel d'un groupe anarchiste polonais, des fanzines, le point sur des procès d'antimilitaristes en Slovaquie (2) et encore la « bibliographie du socialisme réel ». La langue de bois au Nicaragua fait l'objet d'un article au travers de l'exemple d'un dictionnaire d'alphabetisation. Plus que nos protestations — le dictionnaire reprend tous les poncifs marxistes sur l'anarchisme — ce document doit nous amener à approfondir la réflexion sur les rapports entre langage et pouvoir.

JÉRÔME (Gr. Flores-Magón)

(1) *Izok* n° 16, septembre 1988, 64 p., 24 F. En vente à la librairie du Monde libertaire (Izok, BP 70, 75563 Paris cedex 12).

(2) Cf. le Monde libertaire n° 723 du jeudi 27 octobre 1988.

« Le tour du monde en 80 jours »

DÉCIDÉMENT, le TLP-Déjazet a de magnifiques spectacles à l'affiche. Après la *Madeleine Proust*, chef-d'œuvre plein d'humour qui fut un succès et fit accourir le « tout-Paris », voici *Le tour du monde en 80 jours*, d'après le roman de Jules Verne. Cet ouvrage paraît bien désuet aujourd'hui à l'heure du jet et du spoutnik. Mais ne l'oublions pas, il est rempli de poésie. C'est là-dessus que Jean-Marie Lecoq, l'homme de théâtre, et Louis Dunoyer de Segonzac, le musicien, ont tablé.

La compagnie du « Capitaine Fracasse et Cie » — du nom de leur précédent spectacle, qui fit le tour du monde — présente cette fois une comédie musicale, une opérette, une allégorie lyrique... Cela tient de tout à la fois. Le Déjazet est rempli de chants à plusieurs voix, de danses, de comédie, de gaieté et de poésie soulignée par une musique se renouvelant constamment au fur et à mesure du voyage autour du monde.

Tout le monde connaît l'histoire. Elle est remplie de dialogues explicites et les tableaux se succèdent. C'est un spectacle complet. La musique est splendide. Cinq musi-

ciens et dix comédiens nous font croire à la foule des ports, à la cohue grouillante des souks, à la jungle, aux vapeurs d'une fumerie d'opium, à la marche inexorable du temps, à la course contre la montre engagée à la suite d'un incroyable pari par des gentlemen anglais.

La compagnie du « Capitaine Fracasse et Cie » commence son tour par Paris et espère bien dans quelques temps réaliser le tour du monde avec ce spectacle (1) en suivant l'itinéraire de Phileas Fogg et de Passe-Partout. Mais c'est un autre voyage (2).

Paulo CHENARD

(1) En attendant *Le tour du monde en 80 jours* est parti pour 80 représentations au TLP-Déjazet (41, boulevard du Temple, 75003 Paris, tél. : 42.74.20.50) depuis le 1^{er} novembre 1988 (relâche le dimanche et le lundi), en soirée à 20 h 30. Prix des places : 160 F, 120 F pour les abonnés.

(2) Nous vous signalons que lundi 14 novembre, Gilles Servat (qui vient de produire un nouveau disque) passera exceptionnellement au TLP-Déjazet à 20 h 30. Cette puissante et chaleureuse voix bretonne mérite le déplacement.

TLP DEJAZET
42.74.20.50
41 BD DU TEMPLE PARIS 3^e METRO. REPUBLIQUE



LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS

Sélection de Programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeudi 10 novembre

« Les courants d'art s'enlvent » (20 h 30 à 22 h 30) : Chari Goyenneche et Georges Mazilu.

Samedi 12 novembre

« Rock-Contact » (16 h 30 à 17 h 30) : avec comme invité Little Nemo.
« Blues en liberté » (de 22 h 30 à l'aube) : la guitare et le blues.

Dimanche 13 novembre

« BD DA et Cie » (20 h à 21 h 30) : avec comme invités Roger Lecureux et Michel Rouge.

Mercredi 16 novembre

« Femmes libres » (18 h 30 à 20 h 30) : Bernadette Rollin nous parlera des femmes de 89 et de la galère économique des femmes.

Gala de Radio-Libertaire

Pour fêter son septième anniversaire, Radio-Libertaire aurait pu organiser un référendum. Mais elle a préféré proposer à tous ceux qui veulent la soutenir un spectacle avec Patrick Font, Philippe Val et Xavier Lacouture. Pour prouver qu'une radio peut vivre sans publicité et diffuser d'autres musiques que celles du Top 50, venez nombreux à la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005 Paris, métro Maubert) le vendredi 2 décembre, à 20 h 30 (1).

La rédaction

(1) Les billets sont en vente à la librairie du Monde libertaire (145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : 48.05.34.08) au prix de 100 F et de 70 F pour les porteurs de la carte d'auditeur de Radio-Libertaire.

COORDINATIONS

Ni regret stérile ni suivisme aveugle

LES grèves de l'hiver 1986-1987 chez les cheminots ont remis au goût du jour la nécessité de la lutte et, dans le même temps, la volonté d'auto-organisation des grévistes. Cette lutte radicale a constitué un cinglant démenti aux apôtres du renoncement, à ceux qui avaient déjà enterré la lutte des classes. A nouveau, les travailleurs osaient lutter, et ils s'en donnaient les moyens en constituant des coordinations par dépôt, puis en fédérant ces structures de lutte. Depuis, d'autres catégories sociales ont répondu à l'appel, et des mouvements sociaux ont tour à tour agité la métallurgie (Chausson, SNECMA, etc.), la Santé (grève actuelle des infirmières, puis des agents de service hospitaliers), les PTT, les enseignants. Outre que les mouvements sociaux posaient à nouveau la question des salaires, refusant de se saigner davantage au nom de l'austérité de droite ou de la rigueur de gauche, le trait dominant de ces luttes a été l'émergence des coordinations.

La coordination des personnels de l'éducation

Réunie une première fois à l'initiative des enseignants du LEP Francisco-Ferrer (Lille-Fives), une coordination des personnels de l'éducation existe aujourd'hui sur la métropole lilloise. Présente en nombre à la manifestation de la Fonction publique, puis à celle appelée par la coordination des infirmières et personnels hospitaliers, la coordination des personnels de l'éducation s'est réunie une seconde fois samedi 22 octobre. Des décisions ont été prises quant au processus de développement de la coordination et à son organisation : un moment clé au cours duquel les libertaires ont tenu à rappeler avec succès leurs positions autogestionnaires.

On peut contacter la coordination en écrivant à la MNE, 23, rue Gosselet, 59000 Lille, ou en téléphonant au 20.04.66.06.

Gr. « Humeurs Noires »
et Benoît-Brouchoux (Lille)

UNE centaine de personnels de l'éducation, venant de quarante établissements, réunis le 22 octobre à l'appel de la coordination des personnels de l'éducation, appellent tous les personnels à se réunir sur leur lieu de travail en assemblée générale, afin de discuter dans l'unité et la démocratie de leurs revendications et des moyens de les faire aboutir. Pour sa part, la coordination propose les revendications suivantes : 2 000 francs d'augmentation mensuelle, révision des grilles de salaire, amélioration des conditions de travail par l'embauche de personnel et la revalorisation.

Les étudiants avaient leur coordination, les cheminots, les infirmières et les personnels soignants aussi. Les personnels de l'éducation doivent avoir la leur également, qu'il s'agit maintenant d'élargir et de structurer. La coordination propose au plus large débat les axes de la mobilisation et les moyens d'action. Elle appelle les personnels de l'éducation à se réunir, syndiqués et non-syndiqués, en assemblée générale. Elle appelle tous et toutes à rejoindre la coordination et à élire, partout où cela est possible, des représentants mandatés pour décider des revendications et des moyens de lutte.

Cet article est une contribution individuelle d'un compagnon du syndicat CNT-PTT de la région parisienne. Cependant, l'analyse effectuée dans la deuxième partie de l'article s'appuie sur le bilan collectif effectué par le syndicat, à partir de l'expérience des copains de Montparnasse centre de tri, de Paris 08, de Paris RP, de la gare de l'Est et de Pontoise centre de tri.

La rédaction

Cette réalité a fait couler beaucoup d'encre. Mais, souvent, les analyses réalisées se contentent soit de sous-estimer l'impact de ces structures, soit de les encenser en les parant de toutes les vertus. Partie prenante du mouvement social, les syndicalistes révolutionnaires et les anarcho-syndicalistes se doivent d'essayer de tirer des enseignements de ces luttes, et notamment dans les secteurs où ils ont été impliqués.

Coordinations et crise des appareils syndicaux

Le développement de ces « structures » se réalise dans le feu de l'action et il correspond à plusieurs besoins du mouvement.

- **Un besoin d'unité.** Face aux divisions et querelles des boutiques syndicales, la coordination est une structure large, unitaire. L'assemblée générale des grévistes gère la lutte, et la coordination (ou le comité de grève, ou le comité de mobilisation, ou le collectif, peu importe le terme...) est une émanation unitaire, regroupant syndiqués et non-syndiqués.
- **Un besoin de démocratie ouvrière.** L'idée force, essentielle, c'est que la grève appartient à ceux qui la font. Les syndicats ne sont pas considérés (et pour cause...) comme l'expression naturelle des travailleurs. Cela se traduit, comme dans la lutte des infirmières par la volonté de gérer les discussions avec l'Etat et de ne pas laisser un monopole aux permanents de l'appareil syndical. Ce qui ne fait pas les affaires de l'Etat qui, lui, préfère débattre avec des interlocuteurs « responsables » habitués aux tables rondes... et aux capitulations. Et,

sur le plan général, les coordinations c'est également l'expression de tous les points de vue, la reconnaissance que tous les grévistes ont leur mot à dire.

- **Un besoin de légitimité.** Dans un contexte de crise réelle des syndicats réformistes (perte d'adhérents, mais aussi appareils qui tournent à vide, absence de vie syndicale à la base, etc.), les coordinations apparaissent comme un lieu légitime pour organiser l'action alors que l'on se méfie des représentants syndicaux « officiels » permanents. Le discrédit n'est pas seulement dû à une mauvaise pratique dans les luttes, il est globalement lié à l'intégration croissante dans l'appareil d'Etat et à l'adaptation des revendications aux contraintes capitalistes de la crise... A côté des appareils sclérosés, de nouvelles formes d'auto-organisation essaient de se rôder, de dynamiser la lutte.

- **Un besoin d'indépendance politique.** Même si parfois cette tendance prend la forme d'un certain apolitisme, il y a là la volonté de ne pas se faire récupérer par un parti, une secte, une chapelle. En fait, cette orientation semble traduire le retour à une idée essentielle du syndicalisme révolutionnaire, à savoir que les travailleurs, s'ils veulent être unis dans la lutte, doivent mettre au rancart leurs désaccords politiques, idéologiques, pour s'unifier dans la pratique. Saine réaction qui montre que la Charte d'Amiens n'est pas totalement enterrée. Et puis, après les déceptions du régime de la gauche, ce refus des politiques n'est-il pas naturel ? Ne traduit-il pas le fait que les grévistes comptent maintenant davantage sur les luttes, qu'ils

savent prendre en mains, que sur un succès électoral ? L'expérience leur ayant appris que la droite et la gauche étaient d'accord sur un point : leur faire payer la crise.

Si, au niveau général, la volonté d'auto-organisation signifie la nécessité de la gestion directe de la grève par les travailleurs, l'expérience récente des conflits, notamment dans les PTT, en région parisienne, nous a permis de dégager quelques leçons qui montrent qu'au royaume des coordinations il reste beaucoup à faire pour que vive réellement la démocratie directe.

Coordination : danger récupération !

Si, sur le plan des principes, il est clair qu'une coordination (ou un comité de grève, ou un collectif) ne se situera jamais comme un syndicat, dans la mesure où c'est une structure unitaire, incluant les non-syndiqués, dépassant pendant un conflit le cadre étroit du syndicat, dans les faits des problèmes apparaissent.

Ainsi le conflit récent, à ce jour toujours en cours, dans les centres de tri, dans les bureaux de gare et les bureaux de poste, montre que des dérapages avant-gardistes peuvent pervertir la pratique de gestion directe de la lutte.

Dans les centres de tri parisiens une coordination s'est mise en place autour du PLM. L'expérience des compagnons de la CNT de Montparnasse et de Paris 08 prouve que, dans les faits, le fonctionnement n'était pas toujours démocratique. Des militants politiques, structurés, notamment de Lutte ouvrière, assumaient en réalité la direction de l'action, de nombreux grévistes étant réduits à un rôle passif, consultés de temps en temps, sans plus. Il ne s'agit pas ici de s'effaroucher, comme la presse bourgeoise, de la présence de trotskistes dans les coordinations, ce qui ne nous dérange nullement, mais de veiller à conserver à ces instruments de lutte, à ces outils, un caractère autogestionnaire. Les anarcho-syndicalistes, les syndicalistes révolutionnaires ont une approche originale du mouve-

ment social, et, au sein des coordinations, ils devront défendre leurs orientations contre toutes les manœuvres et magouilles, pour que la lutte soit un apprentissage, qu'elle permette l'expression et le contrôle de tous, et pour veiller à ce qu'aucun groupe partisan ne s'arroge le pouvoir de décider.

Car s'il existe des limites à ces coordinations, il n'empêche que, dans la période actuelle, leur place est décisive. Les syndicats réformistes, comme dans le conflit des infirmières, étant débordés, voire opposés à la lutte. En région parisienne, en-dehors de militants de base, insérés dans l'action, il a été frappant de constater l'absence de la fédération CFDT-PTT (hostile au préavis de grève illimitée déposé par les postaux de Paris-CFDT), mais aussi l'attentisme de militants CFDT moins intégrés dans l'appareil. Le comble est atteint avec l'exclusion, en plein conflit, de la section CFDT du centre de tri de Lille, centre de tri qui a été à la pointe de la lutte. Malgré certains défauts, les coordinations demeurent bien un outil indispensable, et le courant syndicaliste révolutionnaire peut et doit contribuer au renforcement de ces structures quand elles existent.

Quel contenu pour les coordinations ?

Si l'expérience du conflit récent des PTT a montré certaines limites, il est clair que les futures coordinations auront des tâches multiples à assumer. L'expérience des hôpitaux montre qu'un travail préparatoire, de longue haleine, renforce le mouvement, le construit pas à pas. L'improvisation ne règle en effet pas tous les problèmes. Et, avec peut-être plus d'efficacité, nous devons essayer de réussir la centralisation du conflit, la nécessité d'impulser des initiatives communes. Car il ne suffit pas de se rencontrer devant un centre en grève pour être efficace. Encore faut-il qu'une coordination assume collectivement, démocratiquement, toutes les tâches de logistique (permanences téléphoniques, matériels de propagande, etc.) et se donne les moyens de les assumer. L'action spécifique des anarcho-syndicalistes étant de lutter pour imposer l'élection et la révocabilité des délégués, le partage et la rotation des tâches, le contrôle des mandats, la souveraineté des assemblées générales.

L'existence, le renforcement, d'un pôle syndicaliste révolutionnaire, anarcho-syndicaliste, actif sera, à terme, une garantie pour que dans l'action le caractère autogestionnaire des luttes soit réel. A un niveau modeste, le bilan de la pratique mise en place au centre de tri automatique de Pontoise (Val d'Oise) par la section CNT, dans le cadre d'un collectif unitaire regroupant tous les syndicats et les non-syndiqués, montre qu'une autre approche de la grève est possible, à condition de s'en donner les moyens. C'est dans ce sens que le syndicat CNT-PTT de la région parisienne entend agir dans le mouvement social. Sachant qu'il ne faut mythifier aucune forme d'organisation, y compris les coordinations, l'essentiel étant d'y apporter un contenu autogestionnaire, conforme aux perspectives du syndicalisme révolutionnaire.

RAPHAËL
(CNT-PTT de la région parisienne)

Dans le Combat Syndicaliste de novembre 1988, journal mensuel de la CNT, un article relate l'expérience du centre de tri de Pontoise. Un bilan sera réalisé par le syndicat CNT-PTT de la région parisienne. Pour les lecteurs intéressés, écrire à : Syndicat CNT-PTT, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.

